ISSN 0024-7650

M 6189 - 1272 - 9.00 F

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1272 - 20 novembre 1992 - prix : 9 F

MÉTRO PARISIEN

DES TRAVAILLEURS SE DÉFENDENT PAR LA GRÈVE. C'EST NORMAL !

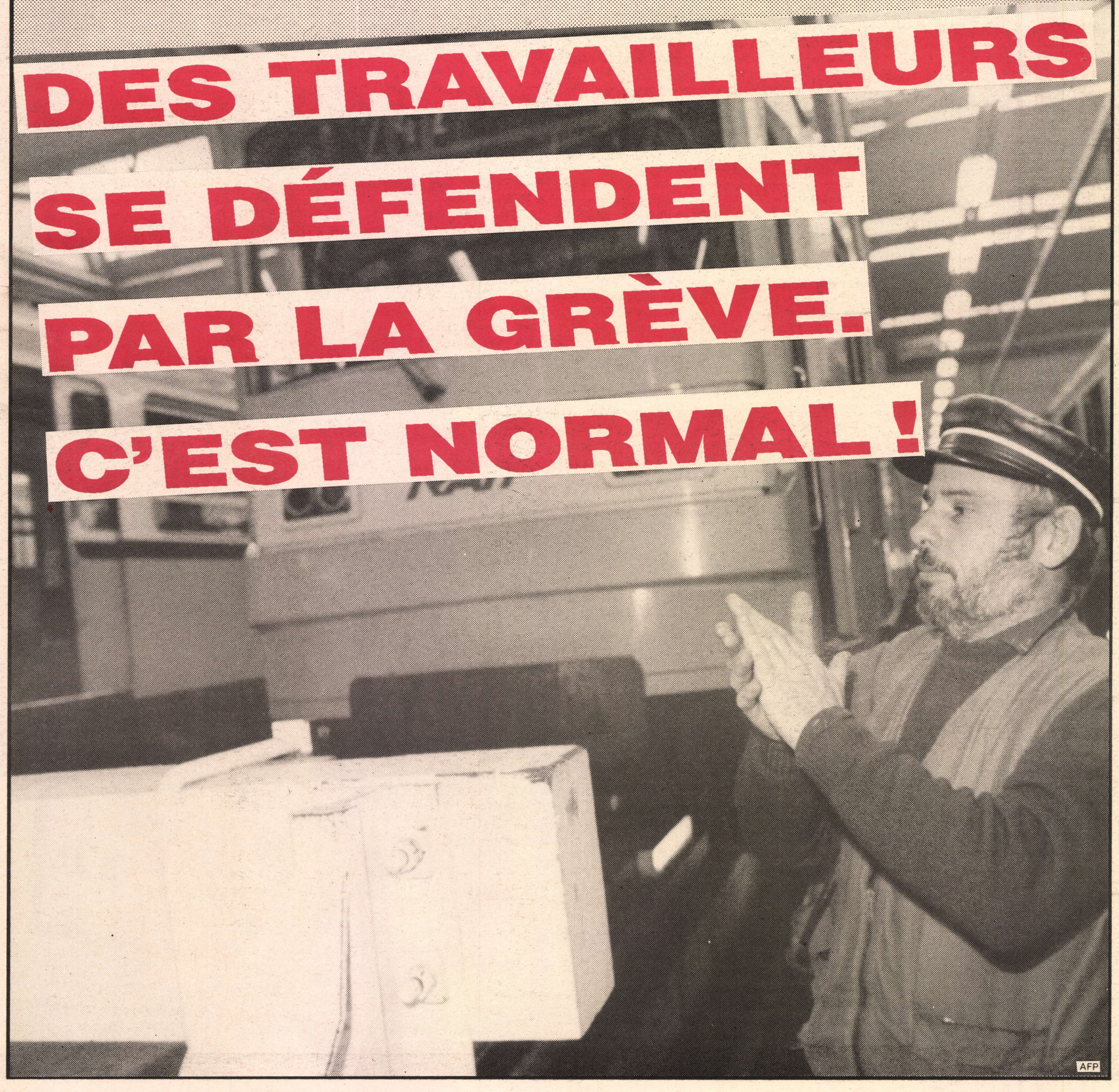

AFP

Métro Parisien

DES TRAVAILLEURS SE DÉFENDENT PAR LA GRÈVE C'EST NORMAL !

Quelle levée de boucliers ! Tout cela parce que les conducteurs du métro parisien se sont mis en grève pour défendre leurs conditions de travail et pour s'opposer à ce que l'on remette en cause les règles de rémunération qui régissent actuellement le déroulement de leur carrière. Ils sont accusés de tous les vices. Ce ne seraient qu'une bande de privilégiés, insouciants du sort des usagers, irresponsables vis-à-vis du service public... Privilégiés ? Des travailleurs de haute qualification qui gagnent environ 10 000 francs au début de leur carrière pour finir avec environ 13 000 francs, pour un travail qui comporte des responsabilités importantes, qu'une inattention peut conduire devant les tribunaux pour répondre d'accidents, alors que les hauts responsables, eux, ne sont même pas inquiétés.

Cette grève gêne les usagers ? Sans doute. Mais quelle grève ne gêne pas, en aval ou en amont, y compris d'autres travailleurs ?

Il est vrai que les syndicats de la RATP n'ont pas choisi la forme d'action la plus capable d'être comprise par les autres travailleurs, en décidant, entre autre, de faire arrêter les métros dans la soirée, au moment du retour des salariés. L'action qu'ils organisent est corporatiste, c'est vrai aussi, et nous ne pensons pas que cela aide au mieux la lutte des travailleurs de la RATP contre leur direction, contre le gouvernement, qui ne leur fait aucun cadeau. Car ce n'est pas un recul de la part du gouvernement d'avoir demandé, quelques heures avant le début de la grève, à la direction de la RATP de geler son projet, mais bien plus une manœuvre destinée à discréditer les grévistes aux yeux de l'opinion.

En effet, cette grève est le prétexte, de la part des hommes politiques de la droite comme du gouvernement, relayés par la presse, d'une campagne contre le droit de grève. Il n'est pas possible d'ouvrir sa télé ou sa radio sans entendre les diatribes contre ces grévistes et contre leurs syndicats qui prendraient en otage à la fois l'économie, les usagers, et les services publics, et sans que l'on cloue au pilori ces travailleurs accusés d'abuser du droit de grève. Tout cela pour nous expliquer qu'il devient de plus en plus urgent de réglementer un peu plus encore ce droit, voire de l'interdire de fait.

Tout marcherait bien, nous disent en substance ces bons apôtres déguisés, pour la circonstance, en défenseurs zélés du service public et de l'intérêt de la collectivité, s'il n'y avait ces satanés travailleurs qui ne se laissent pas faire. Ce qui, en passant, montre que ces travailleurs, dont on nous explique à longueur de colonnes, et même dans des thèses en Sorbonne, qu'ils seraient une espèce en voie de disparition sont toujours là, et bien là. Il suffit qu'ils s'arrêtent pour que personne ne puisse l'ignorer.

Ainsi donc, ce seraient les travailleurs qui, par leurs exigences excessives, par leurs revendications irresponsables, mettraient l'économie au bord du gouffre ; ce seraient eux qui seraient responsables de la dégradation du service public ? Cela n'est pas sérieux !

Car qui sont les responsables du fait qu'aujourd'hui il y ait, en France, trois millions de chômeurs ? Les travailleurs ? Non. Ce sont les patrons qui, avec la complicité des gouvernements, licencient sans aucun soucis de la collectivité, sans s'inquiéter moindrement des besoins de la société. Car ils peuvent, eux, licencier sans entrave, sans qu'aucune campagne de presse ne vienne réclamer une réglementation de ce droit au licenciement. Mieux même, les restrictions – bien faibles – qui existaient ont été abolies, l'autorisation préalable de licenciement a été supprimée par le gouvernement socialiste. Les patrons utilisent d'ailleurs cette situation pour peser sur les salaires de ceux qui ont un emploi et pour remettre en cause les règlements, conventions, statuts existants, sous prétexte disent-ils de les "moderniser", mais toujours dans un sens défavorable aux salariés.

Ce serait l'égoïsme des travailleurs qui serait responsable de la dégradation du service public ? Ceux qui l'affirment en ce moment, à la télé, dans les journaux, sont les mêmes qui, au Parlement, au gouvernement, ou au sein du patronat, réclament à cor et à cri que l'on dénationalise – du moins les secteurs d'activités qui rapportent. Et ces gens-là, patrons gros et moyens, pèsent, avec succès depuis des années, pour que l'on consacre moins d'argent pour ce qui est nécessaire à la collectivité, mais qui rapporte moins, ou pas du tout. Ils nous parlent alors du gâchis de l'Etat, manière de se plaindre que l'argent n'aille pas dans leur poche.

Cela se traduit par des transports en commun moins fréquents, moins réguliers, moins sûrs, par un courrier moins bien distribué, par des soins hospitaliers plus coûteux et de moins bonne qualité, ou par des conditions de scolarisation qui empirent.

Non, les privilégiés ne sont pas ces conducteurs du métro parisien qui défendent leurs conditions d'existence et de salaire... Les privilégiés, les semeurs de pagaille, ce sont tous ces gens bien installés dans la société, ces profiteurs du système qui s'enrichissent de la crise, et qui, hypocritement s'offusquent de voir les travailleurs se rebiffer.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Accord électoral chez les écolos

LA NATURE REPREND SES DROITS

AFP

AFP

Brice Lalonde couvert de farine par des militants verts (en 1984). Waechter et Lalonde se serrant la main (1992). Quel sera le prochain épisode ?

Les écologistes des deux courants se sont passablement agités durant le week-end des 14 et 15 novembre. Il s'agissait, aussi bien pour Génération Ecologie de Brice Lalonde d'un côté que pour les Verts de Waechter de l'autre, de débattre d'un accord pour qu'il n'y ait qu'un seul candidat par circonscription lors des prochaines élections législatives.

L'accord ayant finalement été signé, il ne devrait pas y avoir de concurrence entre écolos en mars prochain. Sauf que... En matière de bagarre politicienne - et c'en est une de la plus belle eau - la nature n'est pas bonne fille, et sait reprendre le dessus.

Ainsi, les amis de Brice Lalonde ont déjà prévu que, quoi qu'il arrive, ils ne s'effaceraient pas devant un candidat du FN ou un partisan du "Non" à Maastricht. Or, il se trouve que nombre de candidats Verts ont fait campagne contre Maastricht. Voilà qui promet quelques pugilats à la veille et peut-être même entre les deux tours des élections de mars, et sans doute quelques beaux accrocs à l'accord.

A vrai dire, il n'y a là rien d'étonnant. Les écolos s'étaient introduits sur le marché de la politique en expliquant qu'ils arrivaient avec un produit nouveau, inclassable nous expliquaient-ils avec de grandes phrases un peu ampoulées. Il a suffi d'attendre - peu de temps - pour constater qu'il n'en était rien, et que nos petits hommes, nos petites femmes, peints en vert, ne se distinguaient guère des autres politiciens, ni dans leur comportement, ni dans leurs ambitions, ni même dans leurs projets politiques. Tout au plus, permettaient-ils l'apparition d'un personnel politique nouveau.

Encore que parfois, il faille le dire vite. En particulier pour Génération Ecologie qui a servi de lifting à quelques politiciens qui commençaient à s'user, tels Brice Lalonde lui-même, ou Lionel Stoléru, tous deux anciens ministres, et un certain nombre de notables en rupture de PS.

Les écolos se préparent donc à aller à la soupe, et pour quelques-uns à y retourner. Qui la servira, peu importe pour une majorité d'entre eux, pourvu qu'elle les nourrisse ! Génération Ecologie fait la cour à Rocard, invité à prendre la parole à leur Congrès. Lalonde voit plus loin qu'un simple accord avec les Verts. Il pense déjà à un rassemblement "rose-vert-bleu", prélude à un "Comité d'initiative pour un parti démocrate" dont Lalonde serait le Clinton. Ben voyons !

Les Verts de Waechter n'en sont pas encore à sponsoriser un candidat. Mais on se prend à rêver dans tous les parterres des assemblées écologistes à des sièges à l'Assemblée nationale ou même, pourquoi pas, à quelques maroquins, même en peau de bébés phoques, bien plus qu'aux prairies fleuries des temps héroïques.

Mais cela ne suffit pas à l'ambition des chefs de file. Ils briguent l'un et l'autre le fauteuil suprême, ou à tout le moins de participer à la course à l'Elysée. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas, expliquant, chacun à partir de savants calculs politiciens, qu'il n'y a pas de meilleur candidat... pour marchander les voix écologistes à qui sera preneur.

Cela nous en promet des vertes et des pas mûres pour les mois qui viennent... Mais dans tout cela, pas vraiment de fraîcheur dans la compétition politique.

Jean-Pierre VIAL

Affaire du sang contaminé

HAUTE COUR ET BASSE POLITIQUE

Fabius et ses deux anciens ministres, Dufoix et Hervé, vont donc passer devant la Haute Cour. La droite l'avait demandé. Mitterrand l'a accordé, comme en passant, lors de son intervention télévisée du 9 novembre. Il ne restait plus aux socialistes qu'à s'incliner. Ce qu'ils ont fait au cours d'une réunion du Comité directeur et des groupes parlementaires socialistes le 15 novembre.

Tout le monde politicien français patauge allègrement dans cette affaire du sang contaminé, agitant ses godillots, à qui éclaboussera le plus l'autre. La droite en se servant d'une mise en accusation de Fabius pour attaquer le PS. Le PS en ressortant de derrière les fagots un refus du gouvernement Chirac en 1987-88 d'indemniser les victimes. Et Mitterrand en se maintenant au-dessus de la flaque par le larguage de son ancien Premier ministre.

Les ministres coupables ? Au moins responsables ! Car ce n'est ni par hasard ni par ignorance que ces gens-là s'en remettent à des médecins-hommes d'affaires pour gérer les services de santé publics. Car c'est en fidèles serviteurs du monde des affaires et de la course au fric qu'ils bâtissent leurs brillantes carrières politiques, de Chirac à Fabius, en passant par les Millon et les Rocard, sans oublier Giscard ou Mitterrand.

Dans leurs petits calculs de carrières, l'affaire du sang contaminé n'est en rien un drame : c'est seulement pour les uns une gamelle et, par voie de réciprocité, pour les autres une aubaine.

Et la querelle n'est pas seulement le énième épisode de la querelle gauche-droite. Elle est celle interne au PS lui-même, derrière la touchante unanimité du Comité directeur pour défendre Fabius. En lâchant Fabius au jugement d'une Haute Cour où la droite a la haute main, Mitterrand tire son épingle du jeu, et se prépare peut-être déjà à l'après-PS. Nombre de notables PS le lui rendent bien, en prenant leurs distances d'avec le président, dont ils s'empressent de critiquer les fleurs à Pétain et les sourires à la droite, pour tenter de se redonner un teint un peu plus rose. Quant au jeu grand seigneur d'un Rocard protestant de l'innocence de ce pauvre Fabius, il lui donne l'occasion d'abaisser son rival en se montrant condescendant, tout en critiquant Mitterrand sans le dire ouvertement.

On est bien loin du sida et du drame des hémophiles contaminés dans tout ça... mais on est si près des élections législatives, voire peut-être des présidentielles.

Olivier BELIN

Pétain

NI FLEURS NI COURONNES POUR LES ASSASSINS

Mitterrand a fait une fois de plus fleurir la tombe du Maréchal Pétain, comme chaque année, et comme De Gaulle avant lui. C'est sans doute une façon de symboliser la continuité de l'Etat...

Mais, cette année, encore plus que l'an passé, des protestations ont éclaté. Mitterrand a répondu qu'il tenterait de "gérer autrement" ce qu'il appelle "la contradiction" entre "le vainqueur de Verdun" et le chef du gouvernement de Vichy. Car, paraît-il, les fleurs étaient destinées au premier, pas au second.

Oui, mais c'était le même homme, et de toute façon, le "vainqueur de Verdun" (en admettant qu'il y ait eu véritablement un vainqueur dans cette bataille) fut l'un des dirigeants d'une des pires boucheries guerrières et impérialistes, la guerre de 14-18. Verdun fut l'un des sommets du carnage. Et c'est cet homme et cette abjection qui mériteraient d'être honorés ?

Pétain fut ensuite ambassadeur auprès de Franco (à honorer aussi ?) avant de prendre le pouvoir – avec l'accord du Parlement – et d'instaurer une dictature féroce. Entre autres ignominies son régime, largement inféodé à Hitler, livra des Juifs aux Nazis. Un peu plus parfois même que ces derniers en demandaient...

Et entre l'homme de Verdun et l'homme de Vichy, non seulement il n'y a pas de contradiction, il y a continuité. C'est bien le même Etat, avec souvent les mêmes hommes, qui a mené la boucherie de 14-18, instauré la dictature policière de Vichy, livré les Juifs et emprisonné les communistes, avant de se rebadigeonner de vernis "démocratique" en 1945, et, entre autres, de se lancer dans les guerres coloniales avec la participation active de ministres comme Mitterrand.

Alors, Mitterrand, Pétain... quand on est du même monde, on peut bien s'envoyer des fleurs !

ARC

Cadavres durant la grande boucherie de la guerre de 14-18

AFP

Pierre Botton.

Les Tapie de gauche et les Botton de droite DES HOMMES "D'AFFAIRES"...

C'est une sombre histoire d'arnaque entre compères en affaires, l'un député RPR, Tranchant, l'autre manager-idole du mitterrandisme, Tapie, qui avait forcé ce dernier, il y a quelques mois, à abandonner son tout nouveau portefeuille ministériel.

Avec l'inculpation de Pierre Botton, une sorte de Tapie de droite, rebondit le feuilleton des scandales politico-financiers où, chaque fois qu'un politicien-affairiste tombe sur un juge, l'actualité s'empresse de rétablir le score en éclaboussant publiquement une personnalité du camp opposé.

Moins connu du grand public que Tapie, le Botton dont la chronique judiciaire commence à tracer le portrait n'était pas n'importe qui, mais une des étoiles du ciel de la bourgeoisie lyonnaise. Qu'il ait usé des comptes de certaines sociétés comme de vaches à lait, effectuant des transferts vers ses comptes personnels, il n'y aurait pas eu là de quoi fouetter un chat, surtout aujourd'hui. Après tout, combien y a-t-il de sociétés en "faillite", ayant jeté à la rue leurs travailleurs, mais dont les propriétaires se portent comme un charme ?

Seulement voilà, dans ces petits et grands tripatouillages financiers, ce Botton-là a lésé des associés, et les membres de la grande bourgeoisie lyonnaise ont les moyens de se faire entendre des tribunaux. Et de la presse.

Alors, depuis, on assiste à un grand déballage. En particulier, on en apprend un peu plus sur la façon dont Pierre Botton a, en son temps, été le manager de son beau-père, Michel Noir, sponsorisant son raid sur la mairie de Lyon de la même manière qu'un Tapie se sert de l'OM. Et pour cela, les fonds que Botton avait à disposition ouvraient bien des portes.

Les juges ont ainsi mis la main sur des documents attestant que, rien qu'en 1989, une des sociétés de Botton aurait offert pour plus de 150 000 F de voyages aux Antilles, à Venise, en Suisse, aux Seychelles, au présentateur-vedette de TF1, Patrick Poivre d'Arvor. Et, comme le font habituellement les journalistes bénéficiant des largesses et autres voyages de presse organisés par des entreprises, PPDA avait renvoyé l'ascenseur à Botton.

C'est à cette période que les téléspectateurs de TF1 avaient vu et revu sur le plateau de la chaîne celui qu'on leur présentait comme un nouveau venu de la politique, Michel Noir. PPDA en a même fait tellement que, semble-t-il, Chirac en aurait pris ombrage et aurait obtenu de Bouygues qu'il modère l'enthousiasme de Poivre d'Arvor pour celui qu'il appelle son ami et surtout pour son protégé de beau-père, Noir.

Pris la main dans le sac (de voyage), PPDA se défend en en mouillant d'autres. *"J'ai pris ces avions*, a-t-il déclaré au *Canard enchaîné, comme il m'est arrivé de prendre celui de Tapie. Et comme beaucoup de confrères de l'audiovisuel. D'ailleurs, je n'étais pas tout seul à voyager avec Botton."*

Eh oui, on lance un homme politique comme une lessive ou un club de foot : à grands coups de millions. Cela permet d'acheter la complaisance des "faiseurs d'opinion" de la presse écrite ou du petit écran, de ces gens qui parlent sans rire de morale et de débat démocratique, quand les uns comme les autres savent bien que faire passer dans le public des programmes creux est moins affaire de mots que... de chiffres.

Et si de tels agissements viennent de temps en temps sur la place publique, ce n'est pas qu'ils soient rares (au contraire, ils constituent la norme de la démocratie telle que la conçoit la bourgeoisie) ; c'est que, dans le monde des affaires (dans tous les sens du terme) chacun garde des dossiers sur ses compères et rivaux.

P. L.

LA GRANDE MISERE DES RICHES

Rien ne va plus chez les Thurn und Taxis.

Il ne s'agit pas d'une compagnie de transports urbains, mais d'une très ancienne famille d'Allemagne du Sud qui a fêté il y a deux ans ses 500 ans.

Régulièrement inscrite au hit-parade des grandes fortunes, la famille connaît quelques déboires cette année : le prince Albert, 9 ans, l'année dernière encore le plus jeune riche du monde, a été détrôné par Athina Roussel, 7 ans, une héritière des ex-laboratoires pharmaceutiques Roussel-Uclaf et de la famille Onassis.

Mais il y a pire. Dans cette famille, la "vie de château" n'était pas un vain mot. Il était coutumier d'inviter à de fastueuses réceptions dans de nombreux manoirs, au milieu d'une troupe de laquais à perruque poudrée, les riches et les restes de l'aristocratie européenne. Le clou étant les réceptions données au palais de Ratisbonne, plus vaste que le palais de Buckingham où réside la reine d'Angleterre.

Au fil des aléas de l'histoire, la famille a dû laisser filer quelques terres et rien moins que 25 châteaux entre 1920 et 1970. Voici venu maintenant le temps des restrictions : la famille n'a plus que trois voitures de luxe, contre 27 auparavant !

Du coup Gloria, la veuve de feu Johannes Thurn und Taxis et maman du petit Albert, une star de ce qu'il est convenu d'appeler la "jet society", a dû vendre une partie des bijoux de la collection familiale, des babioles toutes plus historiques les unes que les autres. Elle en a tiré 8 milliards de centimes destinés à couvrir une partie de ses dettes.

Inutile de sortir les mouchoirs, les Thurn und Taxis ont encore de beaux restes : une nébuleuse de 50 entreprises dont personne ne sait dire si elles valent 6,5 ou 16 milliards de francs. Enfin, cette vieille famille terrienne possède la plus grande propriété forestière d'Europe, 28 000 hectares.

De quoi survivre encore quelque temps. A moins, sait-on jamais, que les manants ne finissent par mettre le feu aux derniers châteaux.

J. F.

DES LOGEMENTS PAS D'AVIONS !

AFP

Serge Dassault devant un de ses avions...

Dassault est ravi : il va vendre (peut-être) des Mirage à Taïwan, ce qui serait sa première commande à l'étranger depuis cinq ans.

Certains naïfs croyaient qu'avec le rapprochement Est-Ouest, on irait vers un désarmement généralisé. Eh bien non ! On ne sait pas très bien ni pourquoi ni pour qui on produit des armes, mais on en produit. Et avec l'aide des contribuables par-dessus le marché ! Au lieu de consacrer l'argent à faire des logements, des hôpitaux bien équipés, des chemins de fer plus sûrs, et tout ce qui manque dans le pays.

La boulangère de Reims acquittée

VOLEURS DE CROISSANTS CONDAMNÉS, MEURTRIÈRE ACQUITTÉE

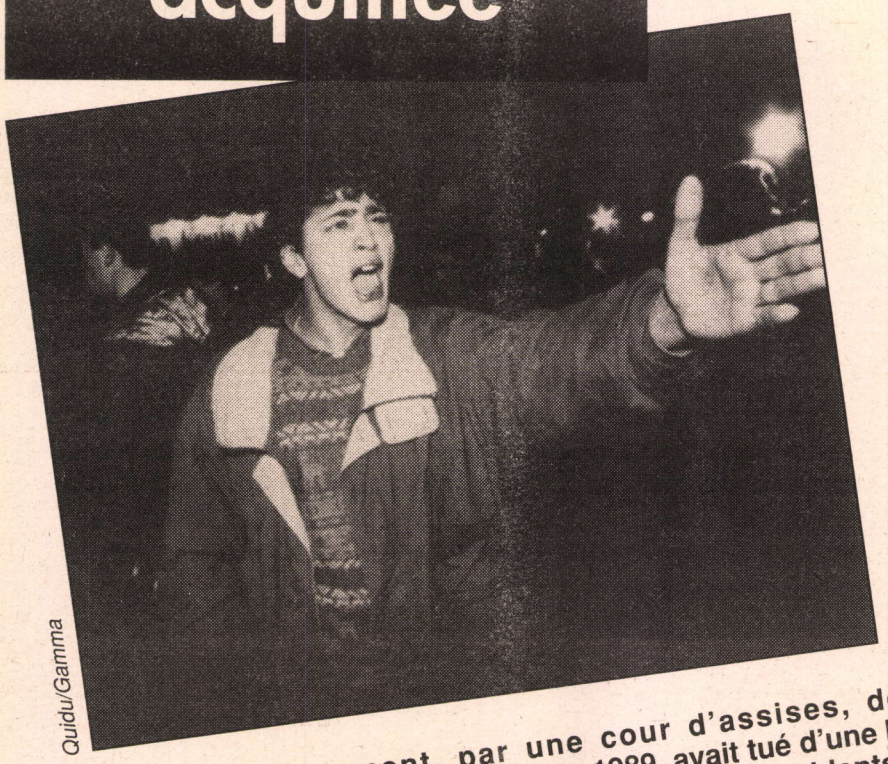

Quidu/Gamma

Quidu/Gamma

Après l'acquittement, par une cour d'assises, de la boulangère de Reims qui, le 12 février 1989, avait tué d'une balle dans la tête un jeune d'origine maghrébine, des incidents ont éclaté. Commencés au sein même et devant le tribunal lors du verdict, le 13 novembre, ils se sont poursuivis le week-end suivant dans la cité des Epinettes, là où habitait la victime, Ali Rafa. *"On nous a montré qu'on était des chiens"*, criaient des jeunes. *"Ce n'est pas la boulangère qu'on a jugée, mais les témoins, les amis d'Ali Rafa, et à travers eux, la communauté maghrébine"*, disaient aussi des proches du jeune assassiné.

Crime raciste ? Procès et verdict racistes ? Un peu de tout cela certainement. Lorsque la boulangère déclarait dans une de ses dépositions : *"J'ai tiré dans un troupeau de Maghrébins"*, comment qualifier de tels propos autrement ? Mais dans cette affaire transpirent d'abord les comportements et les préjugés de ces petits bourgeois, de ces tout-petits bourgeois, arrogants, sûrs d'eux-mêmes, prêts à tuer pourvu que leurs misérables biens soient préservés.

Et si les victimes sont des immigrés ou ont une peau un peu plus basanée que la moyenne, alors, dans un monde où les sentiments racistes et xénophobes sont de plus en plus partagés par ces petits bourgeois en particulier, l'acte assassin bénéficie dans leur cervelle imbécile de circonstances atténuantes.

Tout avait commencé par une stupide affaire de vol de croissants. Ce 12 février 1989, plusieurs jeunes étaient entrés dans la boulangerie. *"On voulait acheter des pans-bagnats, des croissants, des pains au chocolat,* a dit au tribunal l'un des témoins. *Le boulanger ne voulait pas nous servir. Je lui ai dit d'aller se faire…."* Une altercation s'en est suivie et des croissants ont alors été dérobés. La boulangère, entendant le bruit de la bagarre, est descendue, un 22 long rifle à la main. Elle a tiré. Ali Rafa, qui se tenait contre la porte et qui, de l'avis de tous, était en retrait, a reçu une balle. Il en est mort.

Ces jeunes, qui ne sont ni des voyous, ni certainement des petits saints, ont eux été condamnés par un tribunal correctionnel, sur l'incrimination sévère de *"vol aggravé en réunion"* à deux mois de prison avec sursis. Pour eux, pas de cadeau ! Mais lors du procès de la boulangère les choses ont été différentes.

L'avocat général avait réclamé pour celle-ci une peine de principe de quatre mois de prison avec sursis pour *"coups mortels sans intention de donner la mort"*. Deux fois plus (seulement) que la peine qui venait d'être donnée aux jeunes. Le réquisitoire a d'ailleurs été modéré, clément même pour la meurtrière. Mais l'avocat général tenait tout de même à avertir les jurés : *"Si votre verdict était injuste (…), si vous acquittez, vous devez savoir que vous accordez un permis de tuer pour tout et n'importe quoi. (…) On dirait alors que la vie d'un homme a moins de prix qu'un croissant"*.

Mais les jurés, visiblement aussi bornés que la boulangère ou son oncle de concubin, ont choisi d'acquitter l'accusée, suivant en cela les demandes de l'avocat de la défense, lui-même connu comme fondateur de l'association "Légitime Défense".

Cet avocat a tenu, lors de sa plaidoirie, des propos d'un cynisme révoltant. *"Il n'y aurait pas eu affaire si Ali Rafa s'était baissé un tout petit peu"* a-t-il osé affirmer, sans le moindre égard pour ce banc où étaient alignés les dix frères et sœurs de la victime. Mais l'avocat pouvait dire n'importe quoi, tant il allait dans le sens des préjugés sécuritaires, racistes, tellement en vogue aujourd'hui et visiblement partagés par les jurés.

Pour ces jurés, en effet, *"la vie d'un homme a moins de prix qu'un croissant"*. Le 17 novembre, on apprenait que le ministère public demandait un pourvoi en cassation *"dans l'intérêt de la loi"*. Le verdict d'acquittement ne sera pas revu mais si le pourvoi aboutit cela évitera que la décision du tribunal de Reims puisse être utilisée comme référence par d'autres tribunaux. Les manifestations de Reims y sont peut-être pour quelque chose ?

Georges LATTIER

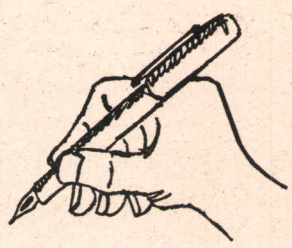

nos lecteurs écrivent

L'EXPULSION DES GITANS À TOULOUSE

Une lectrice nous adresse son témoignage sur l'expulsion dont elle a été témoin à Toulouse.

Le jeudi 29 octobre à 8 heures, les Roumains gitans installés depuis deux ans dans des bidonvilles construits par eux, dans le campus de l'université Paul-Sabatier à Toulouse, se voyaient investis par une vingtaine de CRS armés de matraques et de chiens qui, fort heureusement, ne sortirent pas de leurs voitures.

Ces Gitans roumains se sont enfuis de Roumanie pour, disent-ils, sauver leurs vies après le changement de régime. Des associations, comme Tziganes Association, Terre des Hommes, Collectif pour la Paix, Médecins du Monde, etc., s'intéressent à leur sort et depuis deux ans retardent leur expulsion. Ils vivaient au campus dans de vieux camions, dans des baraques en carton et toile avec de nombreux enfants et avec pour toute ressource la mendicité et la "rapine".

Donc brusquement, le 29 octobre, le maire de Toulouse, pressé par le recteur d'académie, envoya CRS, bulldozers et camions de remorquage qui, en une heure, faisaient table rase. Il n'y eut pas de résistance, les Gitans étant habitués à ce genre de choses. Les femmes récupérèrent rapidement leurs matelas, casseroles et surtout leurs enfants. Les associations et les chaînes de télé, alertées, furent là en simples témoins. Et aussi pour trouver une solution, car rien n'avait été prévu pour leur hébergement et il pleuvait ce jour-là.

Après de nombreuses tractations, Tziganes Association et Secours Catholique persuadèrent la communauté trappiste de Sainte-Marie-du-Désert de les accueillir. Et le lamentable cortège de camions de la mairie de Toulouse, chargés de vieilles voitures, vieux matelas, cuisinières et roulottes hors d'usage, et un car chargé d'enfants, s'ébranla, précédé des motards de la police, sur la rocade ouest, jusqu'à l'abbaye, située à 30 km de Toulouse.

Là, ces cinq familles furent logées dans une ferme où elles furent heureuses de trouver un toit et un sol sec, où dormir provisoirement.

Cet hébergement ne fut pas évoqué sur la chaîne TF1. Le préfet de région parla seulement d'expulsion et de retour dans leur pays de ces familles qui sont en situation irrégulière…

J. C. (Toulouse)

Allemagne

LES SOCIAUX-DÉMOCRATES CONTRE LE DROIT D'ASILE... ET POUR LA MANGEOIRE GOUVERNEMENTALE

Le congrès extraordinaire du Parti Social-Démocrate allemand (SPD), qui s'est tenu les 16 et 17 novembre à Bonn, s'est conclu par un vote favorable à l'aménagement de l'article 16 de la Constitution – celui qui concerne le droit d'asile – et un vote favorable à la possibilité pour l'armée allemande de participer à des opérations en dehors de son territoire, dans le cadre des missions des casques bleus de l'ONU.

La discussion sur l'article 16 se déroulait dans le climat que l'on sait, sur fond de violences xénophobes, de manifestations de masses en protestation, et à un moment où les premiers charters de réfugiés renvoyés en Roumanie viennent de partir, cependant que le climat d'insécurité créé à l'encontre des immigrés par les exactions en toute impunité de l'extrême-droite, exerce déjà une pression sur les demandeurs d'asile. Mais pour symbolique que la révision de la Loi Fondamentale puisse être, elle n'en est pas moins importante.

Le feu vert donné par le SPD prétend ne pas porter atteinte au principe garanti par la Constitution, mais viser à en préciser l'application dans un sens restrictif. Notamment en transformant les aides financières accordées à tous les demandeurs d'asile en aides "matérielles", en accélérant les procédures d'autorisation c'est-à-dire les possibilités de refoulement, en se prononçant pour la fixation de quotas et en mettant en avant la nécessité de répartir sur les différents pays européens la charge des réfugiés.

Le vote acquis avec les voix des trois quarts des délégués donne en fait maintenant carte blanche aux députés socialistes pour négocier avec les Chrétiens-Démocrates et les Libéraux de la coalition gouvernementale. Cela dans le but d'aboutir à un texte qui puisse recueillir les deux tiers des voix des députés au Parlement, majorité requise pour avaliser cette modification de la Constitution. Ce n'est donc qu'un début…

Il y a de plus en plus de réfugiés en Europe centrale mais, plus que jamais, les pays occidentaux ferment leurs frontières.

AFP

Jusque-là, la direction du SPD n'avait pas osé affronter l'opposition existante au sein du parti et de son électorat, parmi tous ceux qui se rendent bien compte que dans la situation actuelle, une réforme de l'article 16 sous la pression des violences xénophobes représente une victoire pour l'extrême-droite, celle-ci faisant de la lutte contre l'immigration son cheval de bataille principal. Mais c'est justement à cause de la concurrence possible de l'extrême-droite sur le terrain électoral qu'un bon nombre de notables du SPD, maires de grandes ou petites villes, députés ou ministres de leur région, eux aussi, sont allés chasser sur ces terres-là, en se proclamant partisans de la limitation de l'immigration.

Diverses échéances électorales sont en jeu en particulier les élections au Bundestag de 1994, qui nourrissent l'espoir parmi les politiciens du SPD d'un changement de gouvernement pouvant ramener leur parti au pouvoir. Et Björg Engholm, le dirigeant du parti, désigné comme successeur éventuel au chancelier Kohl en cas de victoire électorale, avait menacé de démissionner au cas où la réforme du droit d'asile n'aurait pas été acceptée par le congrès.

Deux jours avant l'ouverture de ce congrès extraordinaire, le samedi 14 novembre, plus de 100 000 personnes avaient défilé à Bonn contre les exactions à l'égard des réfugiés, et contre la modification du droit d'asile. Cette manifestation avait été appelée par les Verts, le PDS (issu de l'ancien parti unique de l'Allemagne de l'Est), Amnesty International, des organisations religieuses, des groupes d'extrême-gauche, etc. Cette fois-ci, contrairement à ce qui s'était passé pour la manifestation de Berlin, il n'y avait pas eu d'appel des partis au pouvoir, Chrétiens-Démocrates et Libéraux, ni non plus d'appel du Parti Social-Démocrate, bien que quelques personnalités de celui-ci aient quand même tenu à s'y faire remarquer, et bien que les "Jusos" – Jeunesses Socialistes – aient, elles aussi, participé au rassemblement. Mais cela n'a en rien empêché le SPD d'accepter de porter atteinte à l'article 16.

On ne peut demander aux politiciens social-démocrates d'être préoccupés de savoir si leurs choix vont ou pas renforcer l'extrême-droite, au point peut-être de devenir ensuite une menace mortelle, même pour les "démocrates" de leur espèce. Car ce qui importe avant tout pour ces serviteurs de la bourgeoisie, c'est de pouvoir retourner à la mangeoire gouvernementale, quoi qu'il arrive.

Louis GUILBERT

USA

LA SANTÉ DÉGRADÉE

La tuberculose qui avait pratiquement disparu aux Etats-Unis pourrait réapparaître. Les autorités médicales craignent qu'on puisse en dénombrer 50 000 cas par an dans les dix prochaines années. La maladie frapperait bien entendu les personnes les plus pauvres et aussi les plus affaiblies, comme les porteurs du sida.

"Nous sommes en 1992 avec un taux de guérison inférieur à des pays comme le Malawi ou le Nicaragua",* a constaté le docteur Reichman, président de l'association américaine du poumon dans un article du *New York Times.* Il ajoute : *"Pendant des dizaines d'années, les experts ont dit que la négligence provoquerait à coup sûr une nouvelle épidémie. Personne n'écouta".

Pire même, de 1981 à 1987, préférant que l'argent aille aux plus riches, l'Etat américain s'est opposé à la mise en œuvre d'un programme fédéral de lutte contre la tuberculose. Bonjour les dégâts !

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE

NOVEMBRE 1992

(N° 50)

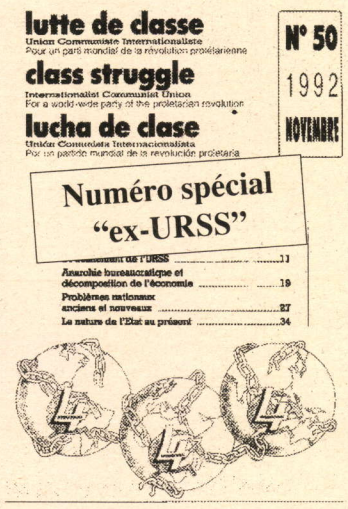

– Présentation
– Introduction
– Le long règne de la bureaucratie
– De la crise de succession à l'éclatement de l'URSS
– Anarchie bureaucratique et décomposition de l'économie
– Problèmes nationaux anciens et nouveaux
– La nature de l'Etat au présent

Prix : 10 F
Envoi contre 12 F en timbres.

Attention, contrairement à l'habitude (une seule édition trilingue) ce numéro de lutte de classe *est disponible en deux éditions, l'une en français, l'autre en anglais et en espagnol. Les lecteurs qui souhaiteraient recevoir cette dernière édition sont priés de le spécifier.*

Prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

"ITALIE : UNE CRISE PARTICULIÈRE ?"

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 1992 à 20 h 30

Salle de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor à Paris 5e
Métro Maubert Mutualité

Participation aux frais : 20 F

LES BROCHURES DU CERCLE LEON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- **Billancourt : Reflet des luttes sociales et de la politique patronale et gouvernementale des cinquante dernières années. (n° 51 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 22 mai 1992).**
- **Les puissances impérialistes et la situation dans l'ex-Yougoslavie (n° 52 – Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 octobre 1992).**

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Grande-Bretagne

Major et la reprise économique

SŒUR ANNE NE VOIS-TU RIEN VENIR ?

AFP

Le chancelier de l'Echiquier Norman Lamont, c'est-à-dire le ministre des Finances britannique, vient de déclarer que la livre ne réintégrerait pas le mécanisme de change du système monétaire européen avant que la Grande-Bretagne ne soit *"fermement sortie de la récession"*. C'est peut-être une façon très britannique de la promettre... pour la Saint-Glinglin.

Norman Lamont annonçait bien, en même temps, quelques mesures qui viendront injecter 4 milliards de livres dans les secteurs les plus touchés par la crise économique : immobilier, construction, industrie automobile. Voilà qui permettra au moins à quelques capitalistes d'effacer certaines ardoises. De là à sortir l'économie britannique de la récession, c'est une autre histoire.

Il est vrai qu'avec une livre valant un peu plus de 8 francs, contre 10 francs avant qu'elle ne sorte du SME au début septembre, Major aurait pu penser qu'il y avait de quoi stimuler les capitalistes anglais sur le marché mondial. Eh bien, lui-même ne semble pas y croire. Le gouvernement britannique, en même temps qu'il verse de nouvelles aides aux patrons, sait déjà que la balance commerciale verra son déficit accru l'an prochain : 15,5 milliards de livres contre 12 cette année.

Les nouvelles mesures d'aide à l'industrie britannique — baisse d'un point des taux d'intérêt, crédits de soutien à l'immobilier, amélioration des conditions d'amortissement des investissements industriels, suppression de la taxe sur les automobiles — n'ont pas soulevé d'enthousiasme chez les bénéficiaires : les patrons empochent et tendent à nouveau la sébile, c'est tout. Du coup, le déficit britannique devrait continuer à s'accroître, et la livre continuer sa dégringolade.

Pour la population, la situation s'aggrave, les ménages restent endettés, d'autant plus que le chômage et la politique salariale, qui a ramené les salaires britanniques selon certains calculs à 65 % des salaires français, ne risquent guère de stimuler la consommation intérieure. Pas étonnant dans ces conditions que la relance économique attendue ressemble à l'Arlésienne.

Cette reprise qui ne vient pas s'ajoute aux autres difficultés de Major : ses attaques à moitié maîtrisées contre les mineurs, ses volte-face apparentes face à la construction européenne et, dernière en date, l'affaire de l'Irakgate, où trois industriels anglais étaient accusés d'avoir vendu des armes à Bagdad jusqu'en 1990 malgré un embargo officiel depuis cinq ans auparavant. Une affaire où il paraît bien difficile de croire les explications officielles comme quoi cela se serait fait dans son dos comme dans celui de Thatcher. Tout cela cumulé pourrait bien finir par placer Major sur un siège éjectable...

Jacques FONTENOY

Espagne

Après "l'expo" de Séville

LA FÊTE EST FINIE

Gamma/Marcos

Un mois après la cérémonie de clôture de l'exposition universelle de Séville, dont la facture a été justifiée aux yeux des contribuables espagnols en affirmant que ce serait une source importante de rentrées de devises et de créations d'emplois, on commence à faire les comptes en Andalousie.

En fait 65 % des 16 millions des visiteurs étaient espagnols, dont 20 % d'Andalousie. Une grande partie (45 %) des quelque 45 millions d'entrées a été assurée par les détenteurs d'un abonnement vendu avant l'ouverture. Ces chiffres indiquent que le succès de l'exposition universelle a surtout été assuré par les Espagnols eux-mêmes et en particulier par ceux des habitants de l'Andalousie qui ont pu s'offrir l'abonnement permanent vendu 30 000 pesetas (1 500 F).

Les organisateurs ne sont pas pressés de publier le bilan économique détaillé de l'expo. Si l'on examine les chiffres qui filtrent peu à peu, on comprend leurs réticences : ils indiquent clairement que les fameuses "retombées économiques" n'ont pas le même poids pour tout le monde.

Du côté des patrons, c'est plutôt la satisfaction. Les entreprises qui avaient leurs stands dans l'expo sont avares de chiffres sur les bénéfices réalisés mais reconnaissant qu'*"ils ont économisé 400 millions de pesetas de publicité"* et qu'ils ont pu prendre pied sur des marchés jusqu'alors hors de leur portée. Les entreprises de bâtiment et de travaux publics ont vu pendant un an leurs carnets de commandes gonfler. Mais le soufflé est vite retombé et les bénéfices retirés de l'opération se sont envolés vers d'autres placements plus rentables. Au passage, des milliers de travailleurs sont jetés à la rue et plusieurs centaines d'entre eux en sont encore à attendre leurs derniers salaires.

Du côté de la population, les retombées n'ont rien de réjouissant. Un jeu de mots circule : *"Maintenant Séville n'a plus de Curro"*. Curro c'est un prénom, c'était celui de la mascotte de l'expo. Mais c'est aussi un mot d'argot qui veut dire "travail".

A la fin du mois d'octobre, le taux de chômage à Séville va remonter à 25 % (il est de 15 % en moyenne dans le pays). On estime que la province de Séville va passer de 115 000 chômeurs en septembre 1992 à 300 000 à la fin de l'année 1993.

Le gouvernement ne fait rien pour arranger les choses. Il vient d'annoncer des centaines de licenciements à l'usine aéronautique CASA de Séville et la fermeture des chantiers navals qui comptent 3 000 salariés à Séville.

Les travailleurs sévillans ne peuvent même pas se dire qu'ils vont bénéficier d'une baisse des prix dans des domaines où la spéculation a été bon train pendant l'expo. Des milliers de logements ont été construits. Mais les prix des loyers ne vont pas baisser. Ils restent par exemple, pour un trois-pièces dans un quartier moyen de Séville, proches de l'équivalent du salaire minimum. Les seuls prix qui vont chuter sont ceux des logements de luxe.

Le pire est sans doute encore à venir. Car l'Etat et les collectivités locales vont vouloir amortir les énormes dépenses d'infrastructure réalisées pour l'expo. Pour payer les investissements de l'AVE (le TGV espagnol), la RENFE (équivalent de la SNCF) a décidé de fermer des lignes "non rentables" entre Malaga et Séville et entre Cadix et Madrid.

Pour rassurer les contribuables, les organisateurs de l'expo avaient promis que l'enceinte de l'exposition, l'île de la Cartuja, serait reconvertie, avec la plupart des bâtiments et des pavillons , en "parc technologique de recherche" et en "parc culturel". Cela devait créer des emplois permanents et dégager des bénéfices permettant de payer les factures de l'expo. Les pays, les régions d'Espagne et les entreprises qui avaient construit des pavillons étaient invités à les laisser sur place et, moyennant loyer, à participer au projet "Cartuja 93". Mais ce beau projet a déjà du plomb dans l'aile. Les uns après les autres, les exposants annoncent qu'ils préfèrent démonter leur pavillon, voire le démolir.

Nul n'est capable de dire ce qui restera debout d'ici 6 mois et si le "parc technologique" ne se réduira pas finalement à une vaste zone de bureaux à vendre.

Les lampions une fois éteints, cela correspondrait bien à ce qu'a été l'exposition universelle de Séville : une vaste opération publicitaire, une grande foire commerciale et, finalement, un terrain ouvert à la spéculation immobilière.

L'explosion de la Raffinerie de La Mède (étang de Berre)

6 OUVRIERS MORTS POUR LE PROFIT

AFP

Lundi 9 novembre, l'explosion de la raffinerie de la CFR Total de La Mède, près de l'étang de Berre, a causé la mort de six ouvriers. Une dizaine de travailleurs ont été blessés.

Il est probable qu'on ne connaîtra pas de sitôt les véritables raisons de cette explosion. Mais les travailleurs des usines et des raffineries de l'étang de Berre ont enregistré bien des décisions inquiétantes de la part des directions depuis quelques années.

Toute la zone située autour de l'étang de Berre est truffée de terminaux de ports pétroliers des différentes compagnies pétrolières, de raffineries et d'usines centrées autour de la chimie du pétrole. Ce sont des millions de tonnes de pétrole et de gaz qui sont traitées et stockées autour de l'étang de Berre, à La Mède (CFR Total), à Martigues Lavera (BP), à Berre (Shell). Cette zone est considérée comme à haut risque et les mesures de sécurité dépendent de la directive "Seveso". Mais cela n'a pas empêché l'explosion, l'immense incendie et la mort des travailleurs de la salle de contrôle.

Le travail de contrôle se fait bien sûr en continu, c'est-à-dire en trois-huit. Mais les moments les plus difficiles dans la nuit, d'après les travailleurs, se situent entre 2 et 3 heures du matin et à la fin du poste, quand la fatigue fait que personne n'est au sommet de son efficacité. Un personnel plus nombreux serait indispensable.

Suivre et connaître une petite installation demande au moins un an. Il y a une dizaine d'années le personnel était encore suffisamment nombreux pour pouvoir être formé et connaître les kilomètres de tuyauteries, les nombreuses vannes et les points délicats. La diminution du personnel est sensible et les usines pétrochimiques annoncent à qui mieux mieux des diminutions d'emplois. L'informatique, dont ont été dotées les installations, peut alléger les tâches. Mais il faut des hommes qui puissent

Raffinerie Total (Gonfreville-Le Havre)

LES ÉCONOMIES CRIMIN DU P

LO

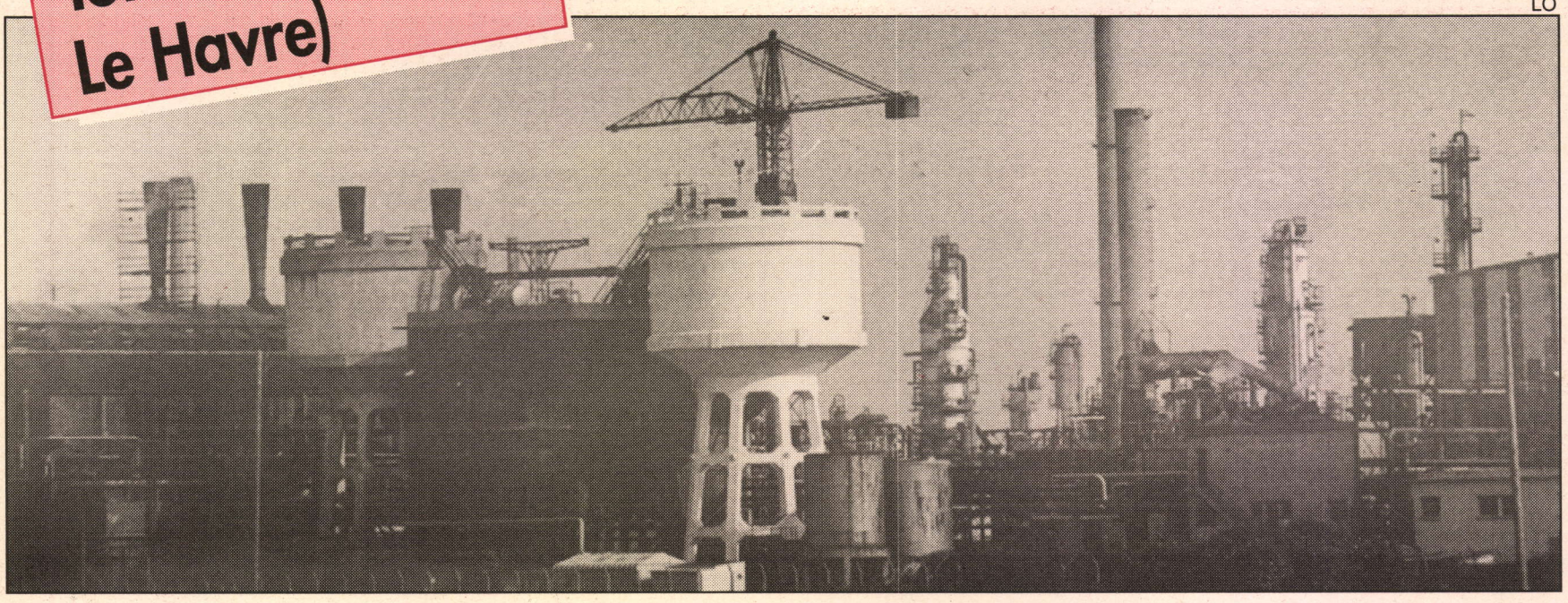

A la raffinerie Total de Gonfreville, sur la zone industrielle du Havre, nous étions atterrés quand nous avons appris la catastrophe de la raffinerie de La Mède où, le lundi 9 novembre, six travailleurs ont trouvé la mort. Ce type d'accident, dû à une explosion après une fuite de gaz, ne nous étonne pas. Nos patrons disent que l'industrie pétrolière est une industrie à risque. Mais c'est bien leur politique qui, en matière de sécurité, nous fait courir de gros risques.

Sur notre site, le dernier accident mortel dû à une explosion remonte à 1981. Cet accident avait coûté la vie à un de nos camarades et rendu un autre camarade invalide. Mais si depuis plus de dix ans nous n'avons pas eu à déplorer de nouvelles catastrophes, c'est régulièrement que nous évitons les accidents aux conséquences graves.

Cette année, il y a eu à deux mois d'intervalle de très grosses fuites d'essence. La première fois, pendant des travaux sur une ligne de super, des milliers de litres se sont déversés dans un secteur où heureusement il n'y avait pas de flammes ni de point chaud à proximité. Deux mois plus tard, c'est sur une tuyauterie complètement usée qu'un geyser d'essence a jailli, pas très loin de fours...

Ce genre d'accidents n'est donc pas dû à la fatalité. C'est la politique menée pas les patrons qui fait que des incidents peuvent se transformer en accidents graves ou en catastrophes. La réduction des effectifs est une des causes principales de l'insécurité dans l'industrie pétrolière.

Pour les travaux, l'objectif d'effectif minimum prime pour les patrons. Les équipes de travaux, composées de mécaniciens, de soudeurs, d'électriciens, qui étaient en permanence sur le site, n'existent plus depuis des années. Maintenant, tous les travaux d'entretien sont sous-traités, et en dehors des horaires de jour. Pour les urgences, il faut appeler des gens en astreinte chez eux.

Même les effectifs de sous-traitance ne sont pas assez nombreux. Par exemple, quand un chef de quart fait une demande d'intervention pour vider des caniveaux pleins de produits pétroliers, il doit attendre deux ou trois jours avant que ce soit fait. Et on sait très bien comment un incendie peut se répandre sur plusieurs kilomètres par les caniveaux.

Pour l'entretien des unités de production, c'est aussi une politique d'économies qui prévaut. Les unités de production marchent en continu, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Elles ne sont arrêtées qu'après un certain nombre d'années, pour une remise à neuf de toutes les parties qui en ont besoin. Ces grands arrêts périodiques sont de plus en plus espacés dans le temps, pour raisons économiques : pour la principale unité de distillation qui vient d'être arrêtée, la périodicité vient de passer de 4 à 5 ans. On mesure les risques que cela comporte pour nous.

Ces travaux durent plusieurs semaines. Ce sont alors 2 000 à 3 000 travailleurs qui sont sur le site, à remplacer des tuyauteries usées par la corrosion, à remettre à neuf l'intérieur des tours de raffinage et des fours,

contrôler et intervenir et, disent certains ouvriers, *"il faut des hommes qui empêchent les patrons de raisonner comme un tiroir-caisse"*.

Le souci de la rentabilité se fait aussi sentir dans la vétusté des installations, la diminution de la fréquence des vérifications, des mesures d'entretien. Il y a en principe des délais à respecter pour l'inspection des installations et des centaines de kilomètres de tuyaux par des organismes extérieurs à l'usine, tel l'APAVE. Mais les industriels ont réussi à faire rallonger les délais entre deux inspections et se sont chargés eux-mêmes, dans ce délai plus long, d'inspecter les installations.

Ainsi les décisions appartiennent aux patrons qui décident, eux, que la diminution de l'épaisseur de tôle d'un tuyau n'entraînera rien de bien grave et que cela pourra toujours tenir. Chaque inspection coûte cher et, surtout, peut entraîner l'arrêt et le remplacement d'installations, ce qui paraît toujours trop cher aux yeux des patrons.

Ainsi la tuyauterie, les cuves, les échangeurs et les ballons peuvent très bien être au-dessous des seuils tolérés par l'APAVE, donc ne pas donner toute sécurité, et ne pas subir d'inspection et d'arrêt, puisque les délais ont été rallongés. Ainsi la tuyauterie et les installtions restent vérifiées dans les délais légaux, tout en n'étant pas forcément fiables.

Ces économies sont bien sûr voulues pour permettre un profit maximum. La sécurité des travailleurs et des riverains passe loin derrière l'appétit des industriels.

Françoise BANIAN

ELLES DES PATRONS
ETROLE

à changer des vannes et des pompes, à moderniser l'instrumentation. Et pour nos patrons il faut que ça reparte au plus vite. On ne compte plus les heures supplémentaires et, pour finir dans les délais, certains travaux sont faits à la va-vite.

Même sur le service de sécurité proprement dit, la direction fait des économies ; elle cherche actuellement à supprimer... l'infirmier de nuit !

C'est toute cette politique d'économies sur les effectifs, sur l'entretien, sur la sécurité, qui est criminelle.

Correspondant LO

DES HOMMES EN MOINS = SÉCURITÉ EN MOINS

A chaque fois qu'elle aménage un secteur ou qu'elle modernise, la direction cherche à supprimer du personnel dans le secteur en question.

Le problème se pose par exemple aux "Huiles" où le poste de filtreur va être supprimé. Le travail consiste à changer les filtres et pour cela il faut fermer et ouvrir des dizaines de vannes. Ce travail est nocif car on est exposé aux vapeurs de solvants. De plus il est fastidieux. Un automate vient d'être mis en place pour faire en gros 60% des tâches du filtreur. Mais cela suffit à la direction pour supprimer le poste ; le reste du travail, que ne fait pas l'automate, est réparti sur les autres postes du secteur.

On ne peut accepter cette logique : car une personne en moins dans un secteur de production, ce sont deux yeux en moins qui peuvent voir des anomalies, ce sont deux oreilles en moins qui peuvent entendre un début de fuite ou une pompe qui commence à mal fonctionner. Et il est vital de repérer une fuite avant les détecteurs. Quand ceux-ci se déclenchent, c'est souvent le signe d'une fuite déjà très importante.

Les détecteurs, la direction en a installé des dizaines dans les unités de production, pour prévenir des fuites de gaz et d'hydrocarbures divers. Cela est efficace pour les gaz inodores. Mais pour le reste, la présence humaine est encore la meilleure protection pour détecter les signes avant-coureurs. Mais justement les patrons calculent les effectifs au plus juste : dans les salles de contrôle les postés sont juste le minimum pour surveiller la marche normale des unités. Lorsqu'un dysfonctionnement se produit, nous ne sommes pas toujours assez nombreux pour remettre en place les réglages de marche normale.

Tout récemment, dans la salle de contrôle du secteur ouest, deux des trois unités de production se sont mises à fonctionner anormalement, des anomalies se produisant en cascade. Il a fallu que tous les opérateurs se mettent aux pupitres de conduite de ces unités pendant plusieurs heures à régler les débits, les températures et les pressions pour retrouver un état stable dans les réacteurs. Pendant ce temps, la troisième unité était sans surveillance...

Renault Siège (Boulogne-Billancourt)

BILLANCOURT A PERDU SES ATELIERS... ET LA CGT LE CONTRÔLE DU C.E.

Les élections au Comité d'établissement de Renault Siège se sont achevées le 29 octobre. Cet établissement résulte de la fusion en octobre 1992 du Siège social et de ce qui restait du Centre Industriel de Billancourt (CIB). Le nouvel établissement regroupe près de 10 000 ouvriers, employés et cadres.

Tous collèges confondus, la CGT obtient 6 sièges, la CFDT 3 sièges, l'alliance FO-CFTC 1 siège et la CGC 5 sièges.

Malgré la chute importante des effectifs du 1er collège, due à la fermeture des ateliers de l'ancien CIB (1 799 inscrits cette année contre 3 802 aux élections de CE 1990), la CGT est encore le syndicat qui obtient le plus de sièges. Mais la fusion des deux établissements, Siège social et CIB, a d'autant plus joué en sa défaveur que le poids des cadres est considérable dans la composition de l'ancien Siège social. Ce qui explique aussi les 5 sièges obtenus par la CGC.

Alors que ces dernières années, sur l'ancien Centre Industriel de Billancourt (CIB), la CGT avait la majorité absolue, ce qui lui assurait le contrôle du CE, la CGT n'obtient cette année que 32 % et la CGC a pris en main le secrétariat du nouveau CE.

Déjà l'an dernier, la CGT avait perdu le secrétariat du Comité central d'entreprise face à une coalition de tous les autres syndicats. C'est le même scénario à échelle réduite qui vient de se dérouler au CE du nouvel établissement Renault Siège.

Par ailleurs, le personnel des deux anciens CE (celui du CIB et celui du Siège social) craint de faire les frais de la fusion. Ces dernières semaines, la CGT a fait signer une pétition demandant à l'ensemble des organisations syndicales de s'engager sur le maintien de l'emploi du personnel du CE. A cette pétition, la direction de l'ancien CE Siège social (CFDT) a répondu par une contre-pétition. Il n'empêche que, pour le moment, la CGC et la CFDT se gardent bien de garantir l'emploi du personnel des deux CE réunis.

Mais en fait, derrière ce conflit qui oppose les syndicats, il y a surtout de l'argent, beaucoup d'argent à gérer : le budget du CE du nouvel établissement se monte à 45 000 000 F !

Et si aujourd'hui, dans cette guerre de clans, ces gestionnaires syndicalistes se servent des employés du CE comme otages, ils n'hésiteront pas demain à en licencier une partie au nom d'une gestion "saine et efficace".

Dans ces affaires de gestionnaires de Comités d'entreprise, il est loin, l'intérêt des travailleurs !

Correspondant LO

	1er collège	2ème collège	3ème collège	Tous collèges confondus
INSCRITS	1 799	4 887	2 864	9 550
EXPRIMÉS	990 (55,03 %)	3 175 (64,96 %)	1 871 (65,32 %)	6 036 (63,20 %)
CGT	780 (78,78 %)	1 100 (34,65 %)	102 (5,,45 %)	1 982 (32,84 %)
Nb élus	3	3	0	6
CFDT	113 (11,41 %)	987 (31,08 %)	466 (24,90 %)	1 566 (25,94 %)
Nb élus	0	2	0	3
FO-CFTC	97 (9,79 %)	457 (14,40 %)	140 (7,48 %)	694 (11,50 %)
Nb élus	0	1	0	1
CFE-CGC	– –	631 (19,87 %)	1 163 (62,15 %)	1 794 (29,72 %)
Nb élus	0	1	4	5

Le plan d'urgence du ministre du Logement

POUR LES MAL-LOGÉS IL EST URGENT D'ATTENDRE

Les sans-logis devant un immeuble vide de la Ville de Paris. Et toujours vide à l'heure actuelle...

LO

Le ministre du Logement, Marie-Noëlle Lienemann a annoncé un "plan d'urgence". Mais avant que l'urgence passe des discours à la réalité, il peut se passer encore bien des mois. Car les sept mesures de ce plan se conjuguent toutes au futur quand elles ne sont pas tout simplement bidon.

Ainsi, pour ce qui concerne l'ensemble du pays, les préfets devront réserver *"deux logements par tranche de dix mille habitants par département"* pour les plus démunis. De même chaque année, toujours selon ce plan d'urgence, *"1 800 logements sociaux locatifs à loyer très réduit"* devraient être construits dans chaque département. Et en attendant qu'ils le soient ?

Enfin, pour 1993 et 1994, des objectifs devraient être arrêtés par les préfets qui sont invités à réunir les conseils départementaux de l'habitat avant le 15 décembre pour examiner la situation et, quand même, voir ce qu'il faut faire de toute urgence à l'approche de l'hiver. 40 millions de francs devraient être alloués sur le futur budget du Logement pour les associations charitables assurant l'hébergement d'urgence. Un groupe de travail permanent devrait aussi être créé avant Noël... Autant de palabres en perspective, de déclarations d'intention, sans rien d'immédiat.

La région parisienne est aussi servie en projets. Par exemple, celui de favoriser l'acquisition par des associations caritatives d'hôtels meublés qui, au lieu de disparaître comme prévu, seraient rénovés. Par exemple aussi, la création envisagée d'un organisme (encore un) pour examiner les problèmes de logement des mal-logés et sans-abri. Comme si les problèmes n'étaient pas encore suffisamment connus ! En fait, la seule mesure un peu concrète serait la réquisition de trois cents logements vacants appartenant à la Ville de Paris ou à l'Etat. Toute la question est de savoir si elle sera vraiment mise en oeuvre. Marie-Noëlle Lienemann est très très prudente. Elle parle d'une opération à faire *"dans les mois qui viennent"*... c'est-à-dire encore dans le flou d'un futur incertain. Comme si, par avance, elle se préparait à ne rien faire.

Pourtant, Paris ne manque pas de possibilités pour mettre un toit au-dessus de toutes les têtes qui en ont besoin. Sans même parler des propriétaires privés qui laissent des logements vides en attendant de louer ou vendre à prix d'or, l'Eglise possède 328 immeubles, dont une bonne partie en logements ; la mairie de Paris est propriétaire de plus de 10 000 immeubles ; l'Etat possède des milliers de logements, de même que de nombreux propriétaires "institutionnels" — compagnies d'assurance par exemple, dont certaines contrôlées par l'Etat — et tout cela inclut nombre de logements vides.

La réquisition des logements inoccupés, de tous ceux qui sont nécessaires, serait susceptible de résoudre, rapidement, quasi immédiatement, la crise du logement des familles les plus démunies, des familles ouvrières mal logées parce qu'ayant des revenus trop modestes. Mais cela n'est à attendre d'aucun "plan d'urgence", ni d'aucun ministre.

Lucienne PLAIN

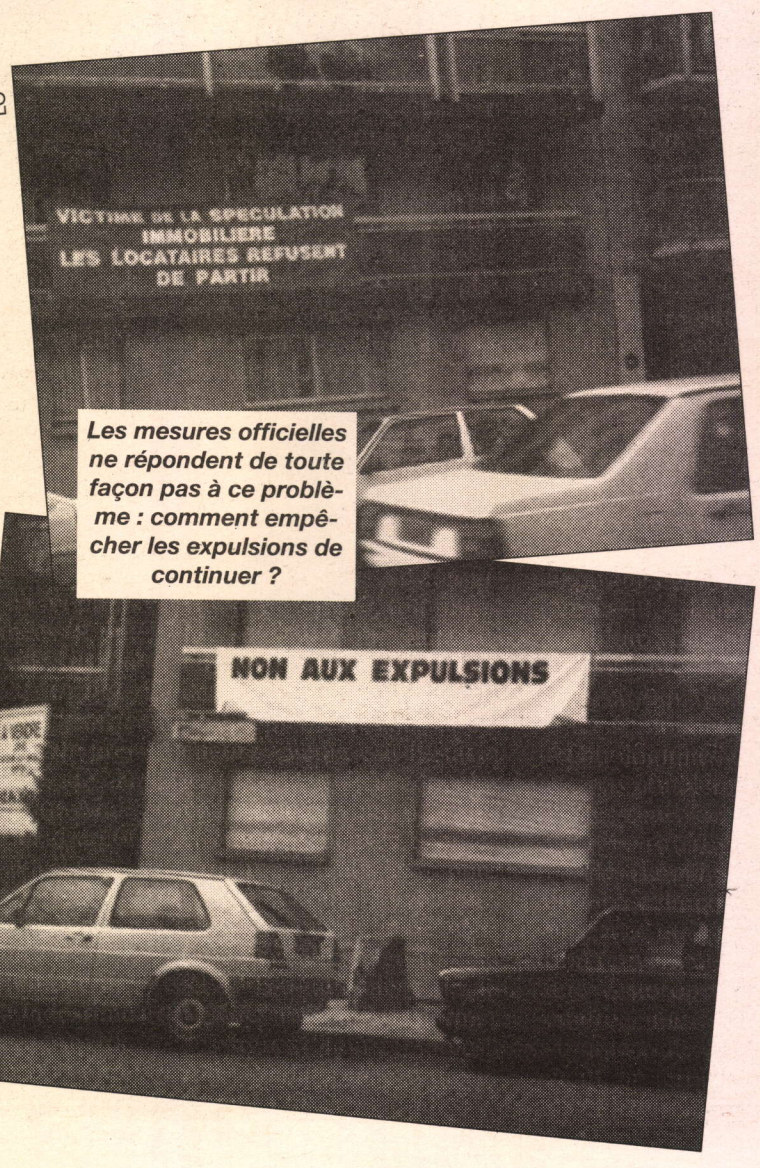

Les mesures officielles ne répondent de toute façon pas à ce problème : comment empêcher les expulsions de continuer ?

LO

Parole de ministre

Au printemps dernier, lors d'une conférence de presse de Marie-Noëlle Lienemann sur ses projets en vue de résoudre la crise du logement —et du logement social en particulier— en région parisienne, trois représentants des familles maliennes qui campaient déjà sur l'esplanade de Vincennes étaient présents. Ils venaient rappeler qu'ils attendaient toujours une solution à leur situation.

Peu après, le 15 juillet, Marie-Noëlle Lienemann annonçait la réhabilitation —après réquisition— de deux anciens hôtels de passe de la rue de Budapest à Paris afin d'y loger, à l'automne, des familles sans abri. La nouvelle faisait bel effet..., mais quatre mois plus tard, les deux hôtels de passe (désaffectés depuis quatre ans) sont restés tels qu'ils étaient : délabrés avec portes et fenêtres murées...

La ministre avait déclaré, devant les Maliens, lors de sa conférence de presse : *"Il faut faire plus et plus vite"*. Mais il fallait bien sûr traduire par plus de promesses... et rien dans les faits.

LE "ZINZIN" A PERDU LA TÊTE

La démission de Robert Lion du poste de directeur général de la Caisse des dépôts et consignation (CDC) dix ans après son entrée — il aurait anticipé une décision le concernant — vient rafraîchir les mémoires sur le rôle de cet organisme financier d'Etat créé pour garantir la sécurité des dépôts, et existant depuis... 1816.

Cet investisseur institutionnel — un "zinzin", disent les "initiés" — est le premier établissement financier du pays. Disposant entre autres des dépôts des livrets A des Caisses d'épargne, il ne pèse pas moins de 800 milliards de francs tout ce qu'il y a de plus lourd. Un poids financier qui suscite parfois quelques jalousies et des regards avides chez les investisseurs privés.

Ses activités recouvrent aussi bien celles d'une banque de dépôt, des activités d'épargne et de prévoyance, la gestion de caisses de retraite, le financement du développement local et des activités immobilières, etc. Cet actionnaire, entre autres, de la Grande Arche de la Défense gère aussi 160 000 logements, 140 sociétés d'économie mixte ainsi qu'une société d'études. Sa Caisse nationale de prévoyance, leader de l'assurance-vie avec 14 % des parts de ce marché, a triplé ses résultats en cinq ans.

Ombre au tableau, il paraît que les SICAV monétaires font de l'ombre aux dépôts sur les livrets de Caisse d'épargne et la récolte serait moins bonne. Mais qu'on se rassure la CDC a d'autres cordes à son arc. Car, si vous vous êtes déjà demandés qui sont les spéculateurs à la Bourse ou ailleurs, en voilà un de belle taille. Il fut d'ailleurs mouillé dans l'une des bavures de cette activité, ô combien rémunératrice, l'affaire de la Société Générale, une offensive avortée sur le capital de cette banque ex-nationalisée qui, à défaut de réussir, déclencha en 1988 un beau scandale.

Là, l'établissement agissait en service commandé pour le compte de l'Etat qui essayait de reprendre le contrôle de cette banque privatisée par Balladur. Mais, pour se garantir, la CDC fait aussi des opérations pour son compte. Alors quand on entend parfois un ministre des Finances se plaindre des méchants spéculateurs qui faussent le libre jeu du marché, il y a de quoi sourire...

J.F.

RATP

LA GRÈVE DANS LE MÉTRO PARISIEN

AFP

Mardi 17 novembre a commencé dans le métro parisien la série de débrayages d'une durée de 2 heures appelée par quatre syndicats, le SAT (Syndicat autonome traction), la CGT, le GATC (Groupement autonome toutes catégories) et l'USI (Union des syndicats indépendants, ex-CFT). Ces débrayages ne concernent que les conducteurs et ont lieu pour la période du matin, de la prise de service jusqu'à 7 heures du matin, pour les équipes d'après-midi, 2 heures avant la fin de service et pour les équipes de nuit, 2 heures à la prise d'équipe. Ce qui fait que c'est dans la tranche horaire comprise entre 17 h et 21 h, suivant les lignes, que les perturbations sont les plus importantes. Le premier jour, mardi 17, la grève, sans être totale, a eu un impact important.

Pourtant, durant les quelques jours qui ont précédé, nous avons été bombardés de notes diverses et variées de la part de la direction. Elle nous a même envoyé une lettre à domicile où, entre autres, elle faisait planer le doute sur la légalité des préavis de grève, la direction ne reconnaissant pas le fait que les syndicats puissent poser des préavis à répétition. Il faudrait selon elle, après chaque grève, laisser passer le délai de 5 jours pour en relancer une nouvelle...

Une autre opération médiatique de la direction - de soi-disant "états généraux des voyageurs" - avait comme arrière-pensée d'essayer de dresser une partie des associations d'usagers contre nous. Comme si c'étaient les grèves qui étaient responsables de tous les problèmes sur le réseau, 365 jours par an ! Enfin, la dernière manœuvre a consisté le 9 au soir, à annoncer à la radio et à la télévision que la direction gelait le projet jusqu'à la fin des élections professionnelles à la Régie, c'est-à-dire jusqu'à fin janvier 1993. Du coup, à la prise de service le 10 au matin, un certain nombre de conducteurs ont cru que la direction avait cédé. Mais comme l'ont dit certains, quand on gèle quelque chose, on le met au congélateur, et ensuite quand on le retire, il ressort intact...

Alors pourquoi cette grève ? La direction explique partout qu'elle essaye de moderniser l'entreprise. En fait elle essaye là de mettre en place ce qu'elle a déjà fait passer dans d'autres secteurs, une nouvelle grille des salaires avec l'instauration de ce que l'on appelle le salaire au mérite, basé sur le choix. Les agents seraient évalués tous les ans par leur chef direct, le passage au niveau supérieur se faisant plus ou moins rapidement, en fonction de leur évaluation, dans le cadre de fourchettes de passage. Rappelons que jusqu'à présent les passages au niveau supérieur se font à l'ancienneté. Au passage, dans cette future grille, la direction crée un niveau de plus en fin de carrière, mais ce seront les conducteurs qui se le paieront intégralement par une perte de salaire en début de carrière ! Autre "modernisation", la suppression de la clause de l'ancienneté rectifiée (toute année passée dans un autre emploi qualifié comptant pour 40% d'une année conducteur).

La modernisation, c'est à la RATP comme dans d'autres entreprises, le retour en arrière sur bien des conditions de salaire et d'emploi. La direction a aussi dans sa ligne de mire, ce que l'on appelle la T15, c'est-à-dire tout ce qui réglemente les conditions de travail des conducteurs.

Pour le moment ce sont les syndicats, principalement le SAT et la CGT, qui dirigent et impulsent le mouvement. Même si des conducteurs se posent des questions sur la forme de grève choisie (plus de 600 conducteurs avaient voté pour la grève de 24 heures reconductible), ce que proposent les syndicats semble correspondre à la combativité des grévistes. D'autre part, même si cette grève est regardée avec sympathie par les autres agents, son aspect corporatiste freine ses éventuelles possibilités d'extension.

Pour l'instant, cette grève, reconductible tous les jours, semble s'installer. Le gel du projet est malgré tout un premier recul de la direction, mais les conducteurs ne veulent pas s'en tenir là.

Correspondant LO

France Glace Findus (Beauvais)

LA JUSTICE CONFIRME EN PARTIE LES LICENCIEMENTS DE 1988

En novembre 1988, après une grève pour 1 500 F d'augmentation, la direction de FGF (groupe Nestlé) se vengeait en licenciant 17 travailleurs, plus quatre délégués CGT, pour faute lourde, sans préavis ni indemnités. Quatre ans après, en ce mois de novembre 1992, la Cour de cassation a approuvé neuf de ces licenciements. Les autres licenciés sont renvoyés devant la Cour d'appel de Rouen.

Cette grève de 1988 avait été marquée par une occupation minoritaire, déclenchée par l'appareil syndical CGT. De 500 grévistes, on était passé à une centaine d'occupants, isolés des autres grévistes et des 2 000 travailleurs de l'entreprise.

La direction avait immédiatement saisi l'occasion : évacuation de l'usine par la police, suivie d'une centaine de mises à pied, puis les licenciements.

Depuis, les péripéties juridiques se sont succédé. En juillet 1989, le tribunal des prud'hommes de Beauvais ordonnait la réintégration des 17 licenciés. En janvier 1990 la Cour d'appel d'Amiens disait tout le contraire, confirmant les licenciements pour faute lourde. Aujourd'hui, la Cour de cassation coupe en quelque sorte la poire en deux.

Pour les 17 licenciés, ces quatre années ont été dures à vivre : difficile pour eux d'obtenir un travail, surtout avec sur le front l'étiquette "gréviste de Findus". D'autant qu'il arrive encore que lorsque l'un d'entre eux trouve une embauche, son employeur reçoive un coup de fil anonyme destiné à lui rafraîchir la mémoire. Et quand l'on se procure une place, c'est au SMIC. Avec pour le patron l'avantage des conditions de l'embauche d'un chômeur longue durée. Ainsi, pour une paye de 5 756 F brut, un ancien de Findus paye 1 051 F de charges sociales, et son patron, 552 F, moitié moins.

D'autres naviguent d'intérim en petits boulots, quand ce n'est pas tout simplement, du travail intermittent... au noir. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que plusieurs des licenciés de 1988 se soient vus contraints de vendre leur maison.

Au cours d'une des audiences, l'avocat de la direction s'était exclamé : *"Que vous le vouliez ou non, ces licenciements sont effectifs"*. FGF voudrait se venger de la grève et démontrer à l'ensemble de ses salariés ce qu'il peut en coûter de revendiquer. Elle a peut-être momentanément vaincu, mais pas convaincu.

Correspondant LO

Chausson

1500 travailleurs manifestent contre les licenciements

UNE PREMIÈRE ÉTAPE DANS LA MOBILISATION

Les travailleurs de Chausson à qui on a annoncé un plan de 1 285 licenciements, (161 à Gennevilliers et 1 104 à Creil) ont manifesté mercredi 18 novembre à Paris, avenue de la Grande Armée, devant le siège de Peugeot, actionnaire de Chausson à part égale avec Renault, et responsable avec Renault de ce plan de licenciements massifs.

A Creil dès 4 h 30 du matin, 200 travailleurs se retrouvaient devant la porte de l'usine, vite rejoints par 500 autres de l'équipe du matin. Tous, ensemble, ont attendu les travailleurs en journée. En tout et pour tout, une cinquantaine de personnes (sur plus de mille travailleurs) ont pénétré le matin dans l'usine pour travailler. La grève a donc été pratiquement unanimement suivie, et c'est à 800 environ que les travailleurs de Chausson-Creil ont pris la quinzaine de cars qui les ont amenés manifester à Paris.

Là ils se sont retrouvés avec près de 500 travailleurs de Chausson-Gennevilliers, où 90 % de l'équipe du matin a débrayé dès huit heures pour aller manifester.

Des délégations des municipalités de Creil et de Montataire se sont jointes à la manifestation.

Ce sont près de 1 500 travailleurs qui ont bloqué plus de deux heures l'avenue de la Grande Armée aux cris de *"Non, non, non aux licenciements"*, *"Peugeot-Renault, vous n'aurez pas notre peau"*. Une délégation a été reçue par la direction au siège Peugeot. Il n'en est évidemment rien sorti et lorsque les manifestants ont voulu aller manifester devant chez Renault sur les Champs-Elysées tout proches, les cordons de CRS s'y sont opposés. L'ambiance était assez chaude.

Les travailleurs de Chausson ne vont pas s'en arrêter là : la prochaine étape, qui a été proposée à la fin de la manifestation, est une manifestation dans le bassin creillois cette fois, actuellement durement touché par les licenciements, pas seulement chez Chausson ; manifestation à laquelle les travailleurs de Chausson (Creil et Gennevilliers) appelleraient tous les travailleurs de la région à se joindre.

Rendez-vous a donc été pris dans la première semaine de décembre pour renforcer la mobilisation contre les patrons licencieurs et l'Etat qui les y aide.

(Correspondant LO)

Centre régional de Transfusion Sanguine (Toulouse)

UNE DIRECTION QUI VEUT DU SANG... RENTABLE !

Des bruits de licenciements et de mesures d'austérité couraient depuis cet été au CRTS de Toulouse. Ils se sont concrétisés lors du Conseil d'administration du 5 octobre, où la direction du Centre a présenté son plan prévoyant une diminution de la masse salariale par le biais du non-paiement des heures supplémentaires, des heures de nuit, des dimanches et jours fériés, des astreintes, et par la suppression d'un nombre indéterminé de postes de travail.

Ce plan n'a pas été adopté alors, car la majorité des administrateurs (directeur du CHR, chefs de service du CHR, représentants de la mairie de Toulouse, de la DRASS, de la CRAM...) se sont abstenus ou ont voté contre, le trouvant trop... laxiste. La direction leur a bien vite donné satisfaction avec un nouveau plan, adopté un mois plus tard, qui prévoit en plus des mesures d'austérité précédentes 13 départs à la retraite non remplacés, auxquels s'ajouteront 28 autres suppressions d'emplois par FNE à partir de 55 ans (sur 387 emplois actuels), sans compter les vacataires qui seront aussi touchés.

Mais ce plan n'est qu'un avant-goût de ce qui attend le personnel, puisque la direction elle-même annonce une restructuration pour les années 1994 à 1996 impliquant *"des mesures financières et sociales"*, autrement dit un nouveau plan de licenciements. La direction invoque comme prétexte une diminution des rentrées financières depuis le début de l'année et écrit : *"Compte tenu des circonstances, nous avons la quasi-certitude d'une baisse de l'activité biologique et d'une baisse de cession des produits sanguins"* pour les années à venir. Pourtant, dans les laboratoires, on ne constate pas de telles baisses : dans les services où l'on doit, par exemple, assurer des gardes de nuit, de week-end ou bien des astreintes, on n'arrive même pas à les récupérer, faute de personnel.

Pour le moment, les suppressions de postes touchent les secrétaires et les femmes de ménage, qui vont se voir proposer de partir en FNE avec environ 4 000 F par mois. Mais plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées devant la salle de réunion du dernier Conseil d'administration et plusieurs dizaines, de tous les services, ont participé au débrayage appelé par la CGT, persuadées qu'elles sont que ces mesures ne sont pas les dernières.

La direction du CRTS applique les directives gouvernementales visant à freiner les dépenses de santé. Un rapport officiel de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie prétend que, parmi les activités médicales évaluées, 20 % des opérations chirurgicales et 40 % des prestations pharmaceutiques et des analyses biologiques seraient inutiles. Comme les médecins n'obtempèrent pas assez vite pour réduire la demande de soins, le gouvernement exige une diminution de l'offre des soins, en diminuant par avance les capacités des centres de transfusion, comme il supprime par ailleurs des lits dans les hôpitaux.

Comme s'il ne s'agissait pas de la santé de la population, mais tout simplement de faire du fric", les dirigeants des Centres de Transfusion Sanguine, des hôpitaux, des cliniques ont les mêmes mots à la bouche : rentabilité, marché, concurrence européenne... et mettent, comme n'importe quel patron, des travailleurs à la rue. Comme si l'affaire du sang contaminé ne venait pas de montrer où mène cette mentalité.

Correspondant LO

Rhône-Poulenc-Rorer (Vitry 94)

POUR LES TRAVAILLEURS CE N'EST PAS LE PÉROU, MAIS POUR LES CADRES C'EST L'AMÉRIQUE !

Rhône-Poulenc Santé a fusionné en 1990 avec la firme américaine Rorer. C'est un des éléments qui ont permis à Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, de parader en tête du hit-parade des Managers 92. La fusion avec une firme américaine a ses petits avantages pour un petit nombre d'autres cadres supérieurs : ils bénéficient désormais de la pratique des "stocks options" : achat à prix préférentiels (c'est-à-dire réduits) d'actions qu'ils peuvent revendre ensuite au cours du jour, bien plus élevé. C'est de cette façon qu'aux Etats-Unis le PDG de Heinz (le ketchup) a transformé son salaire de 1,3 million de dollars (6,7 millions de francs) en un revenu de 73,7 millions de dollars (390 millions de francs).

Les 20 cadres du Centre de Recherches de Vitry qui, de l'aveu de la direction, ont bénéficié de ce système ne naviguent sans doute pas à ce niveau de rémunération. Mais ce qu'ils ont touché de cette façon, et qui améliore des salaires déjà bien confortables, ne peut que les inciter à prôner aux 1 300 salariés du Centre austérité, compétitivité et rentabilité : c'est ça qui fait monter les actions. Et, en fin de compte, une partie de ce qui aura été extorqué aux travailleurs se retrouvera dans leur poche !

Correspondant LO

GAMMA/MASIERO

"50 millions de consommateurs" et un ministre chargé de faire des économies dans les hôpitaux

***"Urgences médicales, sauvez votre peau !"*. C'est sous ce titre que le numéro de décembre de *50 millions de consommateurs* présente son dossier *"200 services dangereux sur 500, la liste des urgences à éviter"*.**

Et le mensuel de donner *"la carte des "bonnes" urgences"*, par régions, départements et villes, *"pour vous (éviter certains) "coupe-gorge" hospitaliers"*.

Faire le point sur ce qui devrait être des lieux d'accueil médical d'urgence, n'est pas du luxe : la promenade -pas de santé !- qu'effectue la revue dans le monde hospitalier français a de quoi faire frémir quand elle dénonce *"l'indigence, pour ne pas dire plus, de bon nombre de services hospitaliers de proximité (mettant en danger) notre sécurité quotidienne"*.

Mais voilà que *50 millions de consommateurs* (qui, il faut le rappeler, dépend du très officiel INC -Institut national de la consommation) en vient dans ses conclusions à dire... qu'il faut fermer des services d'urgence.

Quand la revue donne la liste *"déjà prête (...) des 200 centres à restructurer, en clair à fermer"*, elle laisse pointer le bout de l'oreille. D'ailleurs, le ministre de la Santé, Kouchner, s'est empressé, dès la parution de l'enquête, de se féliciter qu'elle aille dans le sens de ce que veulent les autorités !

Il faut quand même un culot certain, partant du constat que ce système est *"scandaleusement sous-équipé en personnel et en matériel, (avec des secteurs) chaque année étranglés un peu plus par le budget global"*, pour en conclure que c'est en étranglant définitivement ces centres qu'on améliorera le système des urgences !

Il est vrai que "soigner" ces centres en leur donnant les moyens d'assumer leur mission supposerait qu'on leur transfuse des fonds... que l'Etat préfère réserver à l'armée ou au soutien des profits.

P.L.

Thomson-Malakoff (92)

Les mille et une façons d'envelopper les licenciements

Depuis 1984, Thomson-CSF, trust nationalisé qui affiche 2,3 milliards de bénéfices pour 1991, en est à 9 350 licenciements, plus ou moins déguisés bien sûr, soit près d'un tiers de l'effectif, pour atteindre aujourd'hui 19 845 salariés. Et le plan 1991/93 prévoit encore 4 200 suppressions de postes.

L'usine de Malakoff-Montrouge, un des trois centres qui fabriquent des Radars et Contre-Mesures pour équiper les avions militaires, en est à son 4ème plan de suppressions d'emplois depuis 1987. Cette année, la direction a annoncé d'une part 250 licenciements, dont 84 départs en FNE, et d'autre part une restructuration et le déménagement du centre à Elancourt dans les Yvelines.

Voici quelques exemples, parmi d'autres, des innombrables recettes que les "spécialistes" de la direction des Ressources Humaines Thomson ont essayées ces derniers temps, avec quelques ratés, malgré tout.

L'essaimage, quel guêpier !

En 1991, il y a eu "l'essaimage" : tel ou tel secteur est cédé à un repreneur avec son personnel, une façon de licencier en prétendant "sauvegarder" des emplois. Trois secteurs ont subi ce sort : les ateliers de Mécanique (une soixantaine de salariés) cédés à une PME ; la cantine (une cinquantaine) reprise par l'ancien gérant bombardé directeur ; et à la fin de cette année le transport et la manutention (10 à 20 personnes) doivent être cédés à la société Tailleur (2000 salariés).

Pour une période (un ou trois ans), Thomson "garantit" du travail aux repreneurs dont il fait ses sous-traitants privilégiés. Du coup les salariés "essaimés" continuent à travailler pour le même patron, mais dans des conditions bien différentes. Ainsi, à la PME repreneuse de la Mécanique, Montsouris Mécanique Anonyme, qui travaille à 80 % pour Thomson, les cadences ont monté en flèche et les heures supplémentaires sont apparues le week-end.

Outre les conditions de travail qui ont empiré et l'insécurité pour l'avenir, les conditions financières se sont nettement dégradées pour certains. Par exemple les salariés de la cantine sont passés de la convention métallurgie à celle de la restauration, perdant ainsi sur l'ancienneté et le régime des congés maladie.

"Volontaires", à vos marques...

En ouvrant des périodes de "volontariat", la direction a le culot de se poser en champion de la "lutte" contre les licenciements secs.

En mai 1992, elle a ainsi annoncé 166 licenciements avec le détail par service. Puis, grand seigneur, elle a accepté que ceux qui partaient d'eux-mêmes soient déduits des 166. Elle a donc différé l'annonce des noms de quelques semaines. Pendant ce temps les petites phrases se multipliaient : *"De toute façon, votre poste va être supprimé"* ; *"A votre place, je commencerais à chercher ailleurs"* ; ou bien, quand un salarié à qui on ne donnait plus de travail allait voir son chef, il se faisait dire : *"Allez voir à l'ANPE s'ils ont quelque chose pour vous"*.

Les "volontaires" en question se sentaient d'autant plus isolés qu'une partie de la CFDT présentait cette "période de volontariat" comme... une avancée : si on arrivait à convaincre 166 personnes de se désigner elles-mêmes, ça ferait zéro licenciement. Logique imparable !

Tout, et son contraire...

Pour justifier les licenciements secs la direction dit tout et son contraire.

Ainsi, l'an dernier elle disait à ceux de l'atelier de Traitement qu'il fallait "équilibrer" le secteur, en licenciant un petit peu bien sûr, et qu'après ce serait bon pour l'avenir. Cette année l'atelier est devenu trop petit pour être efficace, dit-elle, il faut donc l'éliminer.

Autre exemple à la Micro-électronique. Il y a un an, il y avait tellement de travail dans le service que des câbleurs d'autres secteurs, dont les emplois étaient menacés, y avaient été envoyés en renfort dans le cadre de la reconversion interne. On laissait entendre au personnel que c'était "béton" du point de vue emploi. Puis, virage à 180° : en mai de cette année, on apprend que la Micro-électronique est en "sureffectif".

Détourner le problème

Les salariés de la Micro, inquiets pour leur avenir, ont commencé à se réunir entre eux. La direction, voyant le danger venir, a pris les devants en proposant officieusement d'utiliser ces réunions pour constituer des "dossiers de compétence", afin que les salariés prouvent la compétitivité et le "savoir-faire" de leur propre secteur.

Une façon d'occuper l'esprit des salariés, en les faisant se creuser sur la meilleure façon de travailler plus pour donner envie à Thomson de garder leur service, peut-être au détriment d'autres, bien sûr. Pendant ce temps, les directeurs qui, eux, savaient bien qu'il n'était pas question de changer d'avis, préparaient tranquillement leur plan de licenciements directs et indirects.

Correspondant LO

GENERAL MOTORS À L'ASSAUT DE SES TRAVAILLEURS

Caputo/Gamma

Le précédent directeur, Stempel, annonçant des licenciements. Mais il était, paraît-il trop mou !

Les publications économiques parlent d'un véritable coup d'Etat à propos du départ quelque peu mouvementé du PDG de General Motors Robert Stempel. Ce sont deux autres patrons qui se chargeront désormais de la direction de GM : John Smale, ancien PDG de Procter & Gamble et Jack Smith, directeur général (surnommé "Terminator").

John Smale aurait été dans cette affaire l'homme des actionnaires, qui ont décidé d'intervenir brutalement pour défendre leurs intérêts de plus près.

Ces messieurs auraient trouvé que, décidément, Stempel était trop l'homme du "consensus". Pensez donc ! Il n'avait, en un an, licencié "que" 10 000 travailleurs sur les 74 000 prévus initialement et n'avait désigné "que" 14 entreprises sur les 26 que GM veut fermer. Un mou quoi, ce Stempel !

Les nouveaux dirigeants n'ont pas seulement affirmé leur intention d'accélérer le processus des licenciements et des fermetures d'usines. Ils ont, de plus, annoncé des licenciements encore plus massifs (10 000 de plus au bas mot).

En outre, ils ont intronisé le fameux Ignacio Lopez (appelé "le Tsar des achats") qui est la bête noire de cette partie de la petite-bourgeoisie américaine, les petits patrons de la sous-traitance de GM. Ce dernier compte économiser 6 milliards de dollars sur les 30 à 35 milliards dépensés chaque année par GM pour ses fournitures.

Le but de Jack Smith est de calquer les moyens de rentabilisation de GM-USA sur ceux de GM-Europe, qui est devenue la compagnie automobile la plus rentable sur le vieux continent.

La GM, et à sa suite les journaux financiers, aime affubler ses deux héros de noms guerriers et cruels, ce qui traduit leurs véritables intentions.

En effet les actionnaires de GM ne font que mettre en œuvre les moyens d'augmenter et de garantir leurs profits. Pour y parvenir, ils n'hésitent pas à jeter à la rue des milliers de travailleurs, transformer des villes entières en zones dévastées ; cela ne les concerne pas. De plus, ils vont écraser les entreprises de la sous-traitance, qui vont à leur tour surexploiter leurs travailleurs ou, mises en faillite, les jeter à la rue.

Leur but est aussi d'accélérer le déplacement des usines vers le sud des Etat-Unis, où il n'y a pas de syndicats, ou, plus au sud encore, dans les pays où les salaires sont bien plus bas.

Apparemment, pour les actionnaires de la GM, la relative prudence de Robert Stempel traduisait de la mollesse ; ils l'ont éliminé. Un dicton dit *"Ce qui est bon pour GM est bon pour les USA et vice-versa"*. Et ils sont persuadés que les USA, c'est eux, les actionnaires du trust. Mais plus de cent mille travailleurs menacés par ces mesures leur rappelleront peut-être qu'ils ne sont pas seuls au monde...

Trailor (Lunéville - Meurthe-et-Moselle)

☐ 211 licenciements sur 782 salariés (33% des mensuels et 25% des ouvriers seraient licenciés d'ici le 25 janvier 1993) : telle est la nouvelle que la direction a annoncée chez Trailor le mardi 10 novembre. Cette vague de licenciements secs fait suite à une vague de licenciements "en douceur", puisque la direction a mis dehors depuis le début de l'année près de 200 intérimaires et CDD.

7 ANNÉES DE BÉNÉFICES RECORDS... ET 211 LICENCIEMENTS À LA CLE !

Le prétexte à ces licenciements est la baisse des commandes. Un prétexte déjà utilisé par la direction en 1983 (elle licencia à l'époque une cinquantaine de travailleurs) ; et pas longtemps après elle réembauchait des temporaires. Pendant des années il y eut 200, voire 250 temporaires, dans une usine qui compte moins de 800 salariés. Et très vite après les licenciements de 1983 la direction renoua avec des bénéfices records : de 1985 à aujourd'hui, Trailor a affiché des super-profits.

Ainsi, le montant des profits bruts après impôts réalisés de 1988 à 1991 (25,5 milliards de centimes) permettrait de payer les 211 travailleurs menacés de licenciements pendant 12 ans... De quoi parvenir pour beaucoup sans problèmes à l'âge de la retraite ou de la pré-retraite !

Dans l'usine, c'est le sentiment d'une grande injustice qui prévaut : la moyenne d'âge chez Trailor est élevée (plus de 40 ans) car la direction n'a quasiment pas embauché depuis 15 ans, les effectifs de Lunéville passant dans la même période de 1400 à 770, pour une production de véhicules identique. Ce sont donc des travailleurs qui ont en moyenne vingt ans et plus d'ancienneté que la direction s'apprête à jeter.

Le sourire du directeur annonçant aux médias les licenciements en a révolté plus d'un. D'autant plus que le bruit court qu'il serait lui aussi sur le départ, mais dans des conditions autrement plus avantageuses : il quitterait Trailor avec 80 millions de centimes d'indemnités.

Vendredi 13 novembre, jour de chômage partiel, la CGT (seul syndicat, avec la CGC, présent à l'usine) avait appelé à un rassemblement. Après un tour dans les bureaux de la direction, à 400 nous sommes allés dire notre mot à la sous-préfecture et au député PS de Lunéville. C'est la troisième action en dehors des heures de travail qu'organise la CGT et à chaque fois les travailleurs, et surtout les ouvriers, ont répondu présent. Par contre l'idée de passer à la grève et d'entamer une lutte décidée n'est pas encore majoritaire dans les esprits.

A l'usine, cela discute dans tous les coins. Les chefs ne se sentent pas trop le cœur de faire la police (ils sont autant touchés que les autres par les licenciements). Lundi 16 novembre la direction pondait une note de service expliquant qu'il *"est nécessaire que chacun soit à son poste de travail"* pour satisfaire les commandes des clients, même si elles sont moins importantes, et que la direction *"compte sur la bonne volonté et le professionnalisme de chacun pour permettre la survie de la société à court terme et son expansion à long terme"*.

Qu'on nous dise de rester gentiment à notre place en attendant d'être licencié, cela suscita la colère, le dégoût. En même temps c'est un aveu de la direction : elle a besoin de notre travail et elle craint que la grève ne démarre. D'ailleurs mardi 17, jour du CCE qui se tenait au Siège social à Coignières dans les Yvelines, la CGT appelait à un débrayage à 15 heures, un débrayage largement suivi et qui vit, pour la première fois, bon nombre de mensuels dans l'action

Trailor est de loin la plus grosse entreprise d'un Lunévillois où les licenciements tombent en rafale : derrière elle il y a une ex-usine du groupe TRT avec près de 300 salariés, qui cherche un repreneur et risque de fermer d'ici quelques mois ; aux Cristalleries de Baccarat il y a une menace de plusieurs dizaines de licenciements. Un conflit chez Trailor trouverait donc des alliés naturels dans la plupart des entreprises de la région. Sous-préfet, patrons et autorités locales le craignent. Il reste à transformer leur crainte en réalité.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE
B.P. 233
75865 PARIS CEDEX 18
FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - B.P. 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970.
Gérant : Michel Rodinson.
Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat.
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson.
Tirage : 14 000 exemplaires.
Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris.
Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).
Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Cœur de tonnerre

de Michael Apted

Ce *Cœur de tonnerre* nous plonge au cœur... d'une réserve indienne des USA d'aujourd'hui. Des meurtres sont attribués à un groupe d'Indiens contestataires, en révolte contre le Bureau des Affaires Indiennes. Un nouvel assassinat vient d'ailleurs d'être commis dans cette réserve quand, pour aller renforcer son agent expérimenté sur place, le FBI choisit parmi ses membres un jeune agent dont le père était un Sioux.

Avec ses lunettes Ray-Ban, son costume de bonne coupe et sa promptitude à dégainer son revolver, cet Indien apparaît d'abord comme la caricature de l'agent fédéral. Ce que ne manque pas de lui faire remarquer malicieusement un policier de la police tribale.

Mais, durant son enquête, le jeune agent ne peut s'empêcher d'observer autour de lui la misère de la réserve, l'absence d'hygiène, la pauvreté de ses habitants, la dégradation du cadre scolaire. Surtout, il se retrouve plongé au sein d'un véritable état de siège où les supplétifs du Bureau des Affaires Indiennes, épaulés par le FBI, mettent en coupe réglée la réserve.

Pas facile de se débrouiller quand on est étiqueté, évidemment, comme "l'Indien de Washington", et que les pressions contradictoires ne tardent pas à réveiller en lui un autre Indien, celui qui se sent solidaire des Indiens des réserves...

Le ressort de ce film est d'abord une intrigue policière, qui pourrait être empruntée aux romans de Tony Hillerman, situés eux dans les réserves des Navajos et des Hopis. Mais il évoque également des événements bien réels, ceux de l'année 1973, où les militants nationalistes (et traditionalistes) de l'American Indian Mouvement (AIM), après avoir occupé pendant deux ans la prison d'Alcatraz, organisèrent un mouvement symbolique de protestation dans Pine Ridge, la réserve des Sioux Oglalas, proche de Wounded Knee, où les troupes de l'armée américaine avaient massacré en 1890 plusieurs centaines de Sioux, hommes, femmes, enfants, vieillards, réunis pour une cérémonie rituelle ; un massacre évoqué plusieurs fois au cours du film.

L'un des acteurs de ce film, John Trudell, qui joue le rôle de l'Indien d'abord accusé de meurtre, a d'ailleurs été lui-même un des animateurs de ce mouvement et sait ce qu'il peut en coûter de défendre les droits des Indiens à une vie plus digne, un combat difficile vu l'état de délabrement matériel et moral des réserves. En 1979, quelques heures après que Trudell a brûlé un drapeau américain sous les fenêtres du FBI, il retrouva sa femme, sa belle-mère et ses trois enfants brûlés vifs dans leur maison... Dans les années soixante-dix, l'Etat américain ne badinait pas plus avec les contestataires indiens du "pouvoir rouge" qu'il n'avait fait de cadeaux aux militants du "pouvoir noir". Un des animateurs de l'AIM, Léonard Peltier, est en prison depuis 1975. Et surtout, il y eut dans cette réserve de Pine Ridge de nombreuses morts "inexpliquées" généralement attribuées au FBI, exactement de la manière dont l'évoque ce film, notamment l'assassinat d'une militante de l'AIM.

Michael Apted est d'ailleurs l'auteur d'un film, documentaire cette fois, *Incident à Oglala*, qui revient sur cet arrière-fond politique, et qui devrait sortir ces jours-ci dans une salle à Paris.

L'intrigue policière de *Cœur de tonnerre* brouille parfois un peu trop les pistes, mais l'intérêt de ce film est, tout en gardant avec raison quelques distances par rapport au traditionalisme indien, de dénoncer la misère et le dénuement dans lesquels l'Etat américain, après avoir écrasé dans son développement les premiers peuples amérindiens, maintient aujourd'hui encore leurs survivants.

Jacques FONTENOY

Les Blancs ne savent pas sauter de Ron Shelton

Les Blancs ne savent donc pas sauter... Quant aux Noirs, tout en sautant pour porter le ballon de basket jusque dans le panier, eh bien en fin de compte ils ne s'en sortent pas mieux, s'ils vivent dans l'un des quartiers pauvres de Los Angeles, sans travail vraiment régulier, et le plus souvent sans travail du tout, mais avec l'espoir de s'en tirer un jour, d'avoir une vraie maison à soi pour sa famille, de vivre un peu mieux.

Comme il faut bien réunir quelques sous, on s'en prend aux autres pauvres gars comme soi, on fait des paris stupides avec eux, et surtout des paris truqués pour escroquer quelques centaines de dollars. Mais on ne réussit jamais, qu'on soit blanc ou noir, dans ce milieu-là à décrocher le gros lot qui permette vraiment de sauter les barrières sociales.

Le film est une véritable peinture de mœurs traitée d'une façon très humoristique, car les personnages n'hésitent pas à rire eux-mêmes de leurs propres malheurs, et avec beaucoup de chaleur humaine.

Les rapports des Noirs entre eux, des Noirs avec ce raté bien sympathique de Blanc, les rapports de couples, sont peints sans complaisance mais avec beaucoup de finesse. Tout en montrant très bien à quel point tous ces rapports sont conditionnés par ce milieu où les gens se battent, malheureusement trop souvent entre eux, pour survivre, la peinture laisse toujours la place au sourire et souvent à l'éclat de rire.

Malgré la justesse de la peinture qui en fait bien plus qu'un simple divertissement, le film est très drôle. Grave et drôle à la fois : c'est une réussite.

Dominique CHABLIS

Lituanie
Deuxième tour des législatives

LA DÉFAITE DU PARTI ULTRA-NATIONALISTE

Landsbergis

AFP

Les résultats du second tour des élections législatives en Lituanie ont confirmé ceux du premier tour. Les staliniens défroqués du Parti Démocratique du Travail, conduit par Brazaukas, l'ex-n°1 du Parti Communiste de Lituanie, l'ont emporté à la majorité absolue sur le Sajudis, le parti ultra-nationaliste de Landsbergis. Le parti de Brazaukas détient désormais 80 des sièges du Parlement contre 45 à celui de Landsbergis, qui devrait perdre la présidence du Parlement lituanien.

Les anticommunistes de profession lèvent les bras au ciel et, moroses, avancent toute une gamme de pseudo-explications allant de la fatalité qui frapperait les Etats baltes et les rendrait incapables de conserver leur indépendance, jusqu'à la prétendue naïveté de Landsbergis, qui, lui aurait fait choisir une mauvaise date pour ses élections, au lendemain d'une augmentation du prix des carburants !

Il serait bien plus simple de se demander pourquoi Landsbergis avait dû se résoudre à augmenter les carburants. Tout simplement parce que le "père de l'indépendance" n'avait eu de cesse que de rompre toutes les amarres, non seulement politiques mais également économiques, d'avec l'ex-Union Soviétique. Or rompre avec son puissant voisin, c'était pour ce pays essentiellement agricole perdre l'accès au gaz, au pétrole et au charbon...

Bien sûr, Landsbergis qui accuse ses vainqueurs d'être "vendus à l'Est", avait fait le pari de pouvoir se vendre à l'Ouest. Cela lui aurait peut-être permis d'assurer l'arrivée d'une indispensable manne financière et sa survie politique. Malheureusement, l'Ouest n'a pas suivi et les grands mots creux sur l'indépendance n'ont pas suffi à libérer les transports individuels ou collectifs, l'eau chaude et le chauffage des immeubles indépendants, des nécessités énergétiques ! Sans parler de la chute libre de la production de près de 50 %, du chômage, des prix qui flambent, de la perte de pouvoir d'achat (divisé par deux en une année !), au point que la moitié de la population serait désormais assistée.

Du coup, Landsbergis a vu fondre tous ses soutiens. La classe ouvrière, d'origine russe ou polonaise, était loin de lui être acquise, mais même ses fidèles partisans dans les campagnes ont fini par le lâcher, car l'abandon des kolkhozes et la restitution des terres possédées avant 1944 a surtout, faute de débouchés, contribué à cribler de dettes, voire à mettre en faillite bien des exploitations agricoles.

Brazaukas, le vainqueur des élections, met aujourd'hui en cause le nationalisme "débridé" du perdant de ces législatives. Ce qui ne signifie pas qu'il ait quelque chose de très différent à proposer ni qu'il ait l'intention de retourner dans le giron ex-soviétique. Brazaukas, comme bien des apparatchiks régionaux de l'ex-Union Soviétique, entend maintenant jouer à son tour la carte nationale pour profiter, lui et ses amis, de ses postes.

Ses dernières déclarations indiquent même qu'il maintient en gros les orientations de son prédécesseur : retrait des troupes russes, priorité à la mise en place d'un régime démocratique. Tiendra-t-il compte cependant de l'expérience de son prédécesseur ? Cela reste à voir. Il peut négocier avec un peu plus de souplesse le maintien des échanges économiques indispensables avec son voisin russe, mais il n'est pas entièrement maître du jeu. Ses partisans peuvent avoir envie eux aussi de se remplir les poches sans attendre. Du côté russe, il risque aussi qu'Elsitne essaye de pousser son avantage en refusant de lui céder les produits énergétiques à des prix inférieurs au marché mondial, la dernière offre faite à Lansbergis.

En attendant, cette péripétie vient une fois de plus montrer que ce n'est pas l'indépendance politique, brandie comme un hochet par les apparatchiks des diverses composantes de l'ex-Union Soviétique, qui remplit les casseroles et fait fonctionner l'économie.

Jacques FONTENOY

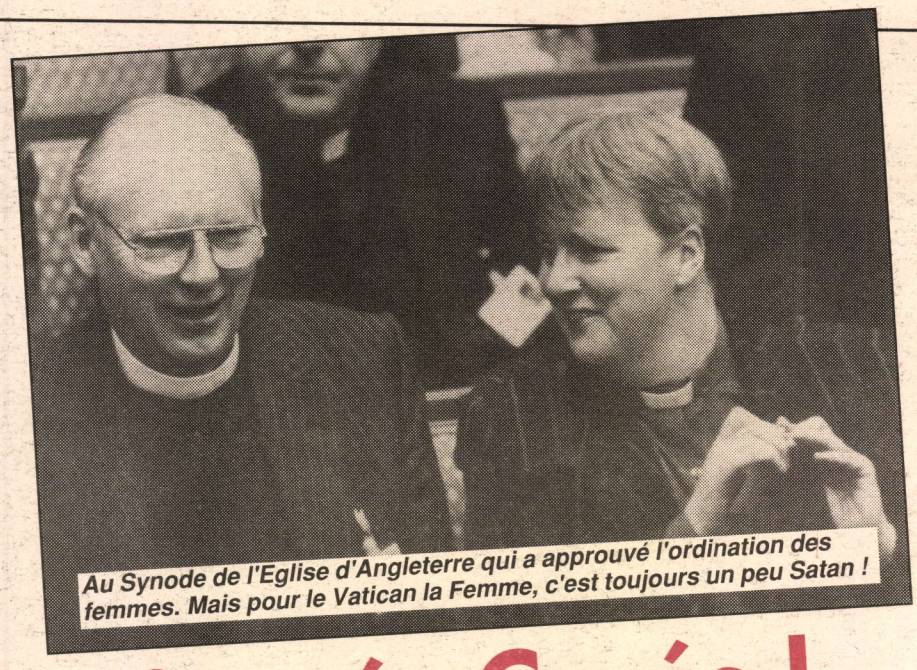
Au Synode de l'Eglise d'Angleterre qui a approuvé l'ordination des femmes. Mais pour le Vatican la Femme, c'est toujours un peu Satan !

Sacrés Curés !

La décision prise par l'Eglise anglicane en faveur de l'ordination des femmes, suite à un scrutin extrêmement serré - décision qui n'entrera en application qu'après que le Parlement britannique l'aura entérinée - a réveillé bien des vieux démons.

"Des femmes curés, il ne manquerait plus que ça", s'insurgent les partisans du dogme catholique. Et pour preuve, ils rappellent que Jésus n'avait élu que des hommes pour disciples... Les tenants de l'Eglise orthodoxe, eux, en appellent... au sexe divin et c'est le plus sérieusement du monde qu'ils expliquent que *"la symbolique de dieu est ultimement paternelle"* et donc masculine, et que par conséquent ses représentants sur terre ne peuvent être que du sexe fort.

Qui croire, alors que les témoins font défaut ? Marie, la seule attestée par les saintes écritures et la papauté, prétendait n'y avoir vu que du feu et deux mille ans après, cela reste difficile à avaler. Quant au pape, tout en restant un défenseur de l'immaculée conception, il prône encore la mise à l'index des préservatifs...

Dans toute cette confusion, il reste une certitude, le doigt de dieu a bon dos.

C.B.

Le catéchisme nouveau est arrivé

VERS UN TROISIÈME MILLÉNAIRE DE SORNETTES RELIGIEUSES ?

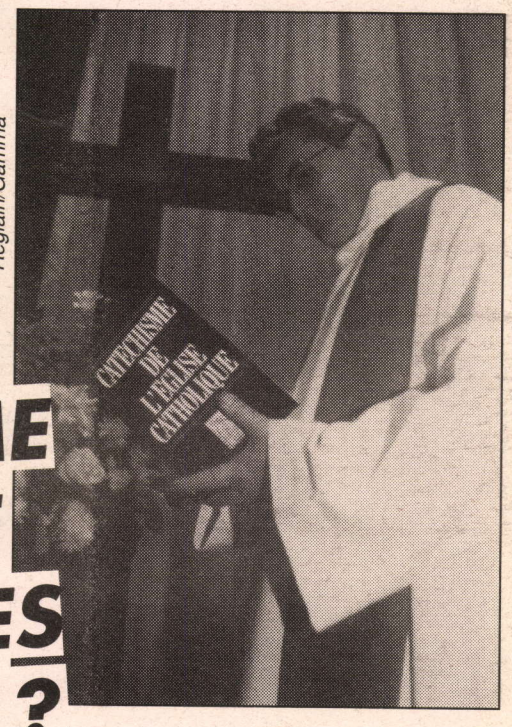
Reglain/Gamma

Le catéchisme nouveau vient de paraître. Le précédent datait un peu, ayant été conçu à la suite du Concile de Trente au XVIème siècle. Les cardinaux et archevêques s'en disent très satisfaits : c'est un texte moderne, disent-ils, universel, et qui prépare l'Eglise à affronter le troisième millénaire.

L'Eglise entre-temps a fait un peu de ménage chez elle : elle s'est auto-absoute des crimes de la colonisation en Amérique et de la honte du procès contre Galilée. Etant parvenue à "tenir" durant deux millénaires en répandant des sornettes, elle est prête à défendre durant dix siècles encore des balivernes comme l'immaculée conception ou la création du monde en sept jours. "Rendant" même "à César" un peu plus que sa part, le nouveau catéchisme admet la peine de mort ; de quoi faire se retourner Jésus sur sa croix…

Alors que le monde inquiet se demande ce qui l'attend dans ce prochain XXIème siècle, l'Eglise espère avec gourmandise un nouveau Moyen-Age.

A.V.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire N° 64-995